



AGENDA 21

UN PROGRAMME D'ACTION
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

DE QUETIGNY

Conseil Municipal du 19 mars 2013
<http://www.quetigny.fr/agenda-21>



Index du plan d'action de l'Agenda 21

AXE A - FACILITER LA PLACE DE CHACUN DANS LA VILLE

Objectif 1 - Adapter l'offre de logements aux besoins de tous

1 Action 1.1. Favoriser la cohabitation intergénérationnelle

Objectif 2 - Favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation

2 Action 2.1. Développer l'action du complément municipal d'insertion

3 Action 2.2. Participer au Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or

Objectif 3 - Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs

4 Action 3.1. Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous.

5 Action 3.2. Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture.

6 Action 3.3. Développer la présence de l'art dans le quotidien

Objectif 4 - Garantir la proximité des services et des commerces

7 Action 4.1. Renforcer l'activité de l'observatoire de la petite enfance

AXE B – LIMITER LES PRESSIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Objectif 5 – Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces

8 Action 5.1. Lutter contre la banalisation du paysage en limitant la place de la publicité

9 Action 5.2. Lutter contre la dissémination des OGM pour protéger l'agriculture biologique. **Action PCET**

10 Action 5.3. Sensibiliser les habitants à la biodiversité grâce aux abeilles

11 Action 5.4. Faciliter la présence des oiseaux en ville

12 Action 5.5. Développer la présence de l'arbre en ville. **Action PCET**

13 Action 5.6. Développer le jardinage en ville. **Action PCET**

14 Action 5.7. Réduire la pollution lumineuse. **Action PCET**

Objectif 6 – Réduire la production d'ordures ménagères

15 Action 6.1. Développer le compostage. **Action PCET**

Objectif 7 – Réduire les consommations d'eau

16 Action 7.1. Mieux gérer la consommation d'eau potable. **Action PCET**

17 Action 7.2. Installer des toilettes sèches

Objectif 8 – Maîtriser et structurer l'étalement urbain

18 Action 8.1. Favoriser une production alimentaire péri-urbaine.

AXE C – DIMINUER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Objectif 9 – Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable

19 Action 9.1. Sensibiliser les particuliers à la sobriété et à l'efficacité énergétique. **Action PCET**

20 Action 9.2. Accompagner la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire. **Action PCET**

21 Action 9.3. Lutter contre la précarité énergétique. **Action PCET**

22 Action 9.4. Réduire la consommation énergétique dans l'habitat collectif. **Action PCET**

23 Action 9.5. Promouvoir les énergies renouvelables.

Objectif 10 – Limiter et raisonner l'usage de la voiture

24 Action 10.1. Faire connaître Quetigny comme « une ville sans ma voiture » . **Action PCET**

25 Action 10.2. A l'école sans voiture. **Action PCET**

26 Action 10.3. Inciter à la création de Plans de Déplacements Entreprises. **Action PCET**

27 Action 10.4. Développer la place des piétons et des cyclistes dans la zone commerciale. **Action PCET**

AXE D – FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Objectif 11 – Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune

28 Action 11.1. Recueillir et transmettre la mémoire des pionniers, constructeurs de Quetigny.

29 Action 11.2. Créer un fond d'archives sur le développement de la commune.

30 Action 11.3. Organiser des parcours-découvertes de la commune. **Action PCET**

31 Action 11.4. Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations pour valoriser l'identité quetignoise.

Objectif 12 - Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives

32 Action 12.1. Promouvoir la solidarité internationale et la coopération. **Action PCET**

33 Action 12.2. Impliquer les associations sportives dans un programme de développement durable. **Action PCET**

34 Action 12.3. Valoriser et impliquer les associations locales.

35 Action 12.4. Développer des actions communes avec la démarche de développement durable du collège. **Action PCET**

Objectif 13 – Responsabiliser le consommateur

36 Action 13.1. Eduquer à l'environnement et au développement durable. **Action PCET**

37 Action 13.2. Développer l'activité de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny. **Action PCET**

38 Action 13.3. Développer la consommation de produits bio ou locaux. **Action PCET**

39 Action 13.4. Promouvoir le commerce équitable. **Action PCET**

Objectif 14 - Développer le lien entre les habitants et l'action publique

40 Action 14.1. Dynamiser la démocratie locale

41 Action 14.2. Mieux informer les habitants sur les activités municipales et communales. **Action PCET**

AXE E – UNE COMMUNE DURABLE

Objectif 15 – Favoriser un développement durable à Quetigny

42 Action 15.1. Intégrer le développement durable dans les documents stratégiques de la commune. **Action PCET**

Objectif 16 - Vers une mairie exemplaire

43 Action 16.1. Adopter et animer un programme d'éco-responsabilité. **Action PCET**

Présentation d'une fiche-action.

FICHE	Axe		<i>Reprend la stratégie</i>		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
<i>Numéro de fiche</i>	Objectif		<i>Reprend la stratégie</i>			
	Action		<i>Numéro et intitulé de l'action</i>			
Définition de l'action						
Contexte						
<i>Explique le contexte de l'action pour sa préparation</i>						
Descriptif du projet						
<i>Présente le projet pour sa réalisation</i>						
Liens avec d'autres projets						
<i>Explique les liens avec d'autres actions de l'Agenda 21 ou d'autres programmes de la commune ou de ses partenaires.</i>						
Public visé						
<i>Présente le public visé par la réalisation de l'action.</i>						
Liens avec les finalités du développement durable						
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement						
Social						<i>Détails des effets souhaités pour l'action</i>
Economie						
Participation						
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel			2013	2014	2015	2016-17
Signer une convention d'objectif						
Recherche et mise en place de cohabitation						
Evaluation du projet						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe		
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Partenaires techniques						
<i>Liste des partenaires pressentis pour réaliser l'action</i>						
Coût estimatif						
Indicateurs de suivi						
<i>Indicateurs pour suivre l'action, soit son déroulement, soit son résultat.</i>						

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
1	Objectif	1	Adapter l'offre de logement aux besoins de tous		
	Action	1.1	Favoriser la cohabitation intergénérationnelle		
Définition de l'action					
Contexte					
La population de Quetigny vieillit et la mairie souhaite à la fois favoriser l'autonomie des seniors pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile et accueillir une population jeune. Dans le même temps, avec l'arrivée du Tram, Quetigny est encore plus proche de l'Université de Bourgogne ce qui doit faciliter l'arrivée sur la commune de jeunes en recherche de logement.					
Descriptif du projet					
Pour rompre la solitude et encourager la rencontre par le biais du logement intergénérationnel, l'association Binôme21, signataire du réseau Cohabitation Solidaire Intergénérationnel, propose à un senior de mettre à disposition une chambre agréable pour accueillir un étudiant. Celui-ci apportera en échange une présence rassurante, le partage éventuel des charges financières ou de petits services. La mairie de Quetigny facilitera le travail de l'association Binôme 21 sur son territoire en l'aidant à développer des contacts auprès des seniors et des propriétaires. Une convention d'objectif devra spécifier le rôle et l'engagement de chacun afin de favoriser la cohabitation intergénérationnelle sur la commune.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les actions en direction des seniors menées par les services sociaux de la ville. Action complémentaire avec la fiche 7 de l'Agenda 21 sur l'observatoire de la petite enfance.					
Public visé					
Seniors, jeune (étudiant ou salarié).					
Liens avec les finalités du développement durable					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
X					L'épanouissement de tous les êtres humains
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus					
Environnement					Optimiser l'usage d'un logement
Social					Relation intergénérationnelle, vie en commun, entre-aide, prévenir l'isolement des seniors
Economie					Logement accessible pour le jeune
Participation					Projet associatif avec soutien de la collectivité
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel		2013	2014	2015	2016-17
Signer une convention d'objectif					
Recherche et mise en place de cohabitation					
Evaluation du projet					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint à la solidarité		Solidarité		Direction Générale des Services	Thierry Falzarano
Partenaires techniques					
Binôme 21 : Identification des acteurs. Mise en place des contrats de cohabitation. Associations de retraités. Organismes étudiants et universitaires. Bailleur social.					
Coût estimatif					
Temps de travail agents de la mairie.					
Indicateurs de suivi					
Nombre de binôme sur la commune. Signature d'une convention d'objectif.					

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
2	Objectif	2	Favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation		
	Action	2.1	Développer l'action du complément municipal d'insertion		
Définition de l'action					
Contexte					
Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de progresser et une partie de plus en plus importante de la population risque d'être dans la précarité. Les outils d'aide au retour à l'emploi sont nombreux mais peuvent tout de même être insuffisants ou incomplets pour les bénéficiaires. L'objectif du complément municipal d'insertion mis en place par le CCAS de la Ville est de limiter les frais supplémentaires des personnes qui engagent une action d'insertion sociale ou professionnelle pour faciliter le retour à l'emploi des habitants de Quetigny.					
Descriptif du projet					
2.1.1. Afin d'encourager l'effort d'insertion, la commune attribue une aide pour le paiement des prestations de garde d'enfants, les repas et les transports. Valable pour une action d'insertion par an, cette aide peut éventuellement être renouvelée une fois en fonction de l'évolution du projet d'insertion. Pour en bénéficier, il faut être dans un dispositif d'insertion sociale ou professionnelle (PLIE...) avec un projet validé par les instances concernées ou par le travailleur social référent, ou avoir des ressources équivalentes aux minimas sociaux.					
2.1.2. Rendre plus visible et faire une plaquette de présentation complète de l'offre d'accompagnement des demandeurs d'emploi disponible à Quetigny.					
Liens avec d'autres projets					
Public visé					
Demandeurs d'emploi de Quetigny					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					
Social				Accompagner les personnes en recherche d'emploi	
Economie				Faciliter le retour à l'emploi en complément des dispositifs existants	
Participation					
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer l'action du complément municipal d'insertion					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
Partenaires techniques					
Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais					
Coût estimatif					
2 000 € par an					
Indicateurs de suivi					
Bilan annuel du dispositif. Nombre de personnes aidées. Nombre et types d'aide financière demandée. Type de demande ne pouvant être satisfaite.					

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
3	Objectif	2	Favoriser l'accès à l'emploi et à l'éducation		
	Action	2.2	Participer au Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or		
Définition de l'action					
Contexte					
Quetigny est engagé pour la solidarité avec les personnes handicapées en milieu ordinaire, par exemple des espaces verts de la ville ou des bâtiments du bailleur social sont entretenus par des travailleurs handicapés. Il est nécessaire de prolonger cet engagement vers d'autres publics afin de sensibiliser les différents acteurs sur le problème de la souffrance psychologique, de lutter contre la stigmatisation et de développer une véritable politique de prévention.					
Descriptif du projet					
Les objectifs du Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or sont de développer le partenariat entre les différents acteurs de la cité, préoccupés par le problème de la santé mentale, d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs face à des problèmes posés dans le domaine des soins, de lutter contre la stigmatisation tant au niveau de la santé mentale qu'au niveau de la psychiatrie, de développer une politique de prévention par des actions de communication, d'information et de formation et d'organiser des rencontres axées sur la prévention, la recherche et l'enseignement.					
Liens avec d'autres projets					
Public visé					
Acteurs de la santé mentale, personnes addictives.					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					réduire les risques
Social					Améliorer les connaissances des acteurs, faciliter l'intégration des malades dans la ville
Economie					Développer les capacités d'actions des acteurs
Participation					Développer le travail en partenariat, informer les bénéficiaires et la population
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Participer au Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
Partenaires techniques					
Conseil local de santé mentale de Côte-d'Or					
Coût estimatif					
3 200 € par an					
Indicateurs de suivi					
Nombre d'actions mises en œuvre, listes des acteurs impliqués sur la commune, nombre de personnes suivies ou prise en charge, nombre d'action de communication.					

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
4	Objectif	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs		
	Action	3.1	Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous		
Définition de l'action					
Contexte					
La pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, participe à la construction de l'individu : d'une part en contribuant à son épanouissement personnel, d'autre part en lui donnant les aptitudes nécessaires à la vie en société. Face à ce constat, les élus de la municipalité souhaitent permettre à chacun d'accéder à la pratique de ces activités et plusieurs dispositifs ont été créés. Par un partenariat avec des structures associatives (Association sportive de Quetigny, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, école municipale de musique, de danse et des arts, soit une vingtaine de loisirs proposés), la Ville et le CCAS s'engagent auprès des jeunes en favorisant leur accès à de multiples activités. Une aide est possible permettant aux jeunes de pratiquer une activité sportive ou culturelle de leur choix sans contrainte financière importante.					
Descriptif du projet					
3.1.1. Maintenir les aides financières dans le cadre de la bourse sport et culture du Centre Communal d'Action Sociale. 3.1.2. Maintenir le PasseSports-Loisirs de la mairie. A la portée de tous les habitants grâce à son prix modique, la carte PasseSports-Loisirs ouvre un espace de loisirs important aux habitants. Elle permet l'accès à tarifs réduits à de nombreuses activités pratiquées dans la ville et dans l'agglomération.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°5 : Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture, n°6 : Développer la présence de l'art dans le quotidien.					
Public visé					
Habitants de Quetigny					
Liens avec les finalités du développement durable					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
X					L'épanouissement de tous les êtres humains
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus					
Environnement					
Social					Permettre à chacun de pratiquer une activité, faciliter le lien social sur la commune
Economie					Développer la fréquentation de structures financées par la commune
Participation					Développer la participation à la vie associative sur la commune
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
			2013	2014	2015
					2016-2017
Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Jean-Louis Michel
Partenaires techniques					
Association sportive de Quetigny, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, école municipale de musique, de danse et des arts, CCAS de Quetigny					
Coût estimatif					
3.1.1. : 16 000 € par an pour 250 enfants. 3.1.2. : 2 500 € par an.					
Indicateurs de suivi					
Nombre de Bourse et de Pass diffusé chaque année. Répartition des Bourses en fonction des types d'animations.					

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
5	Objectif	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs		
	Action	3.2	Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture		
Définition de l'action					
Contexte					
De nombreuses propositions culturelles existent sur la commune de Quetigny (Saison culturelle municipale, Ecole municipale de musique, de danse et des arts, Bibliothèque municipale, propositions de spectacles associatives, compagnies en résidence, ateliers de pratique artistiques, expositions...). Le public n'est pas toujours présent et un « noyau dur » de spectateurs intéressés fréquente ces manifestations ou établissements. Dans une société de plus en plus complexe, individualiste et compétitive, la fréquentation des œuvres culturelles et des artistes peut permettre à chacun de se construire, de mieux comprendre les autres, d'accepter les différences et aussi de passer de bons moments ensemble, de recréer des espaces de convivialité.					
Descriptif du projet					
3.2.1. Continuer et développer les actions en direction de la petite enfance (0-3 ans) : ateliers d'éveil à la musique, aux arts plastiques et aux livres dans les structures petite enfance (crèche, RAM, halte-garderie...).					
3.2.2. Continuer et développer les actions en direction de l'enfance (3-11 ans) : proposer au moins un spectacle par an à chaque classe des écoles maternelles et primaires de Quetigny, avec préparation dans les classes, ateliers de pratique avec des artistes, intervention en musique et arts plastiques dans les classes...					
3.2.3. Développer le travail de collaboration avec les structures dédiées à la jeunesse (11-25 ans) : actions de sensibilisation à la culture avec l'Espace Pierre Desproges (notamment le dispositif d'Education à l'image Passeurs d'images), et aussi avec le Collège Jean Rostand, le Lycée agricole...					
3.2.4. Poursuivre les dispositifs d'action culturelle en direction des publics éloignés de la Culture du type « Modes de vie, créations d'artistes et d'habitants » : un projet culturel participatif dans les sept quartiers prioritaires de l'agglomération dijonnaise, s'articulant en trois phases : des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des artistes professionnels, un festival pluridisciplinaire, une accessibilité à l'offre culturelle et une école du spectateur toute l'année à l'adresse du public de ces quartiers.					
3.2.5. Travailler en étroite relation avec le Pôle municipal des seniors pour permettre un accès plus facile à l'offre culturelle (portage de livres à domicile, transport aux spectacles...).					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n° 4 : Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous, n°6 : Développer la présence de l'art dans le quotidien, n°36 : éduquer au développement durable.					
Public visé					
Habitants					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Développer une plus grande ouverture au monde.
Social					Développer la participation aux événements culturels, égalité d'accès à la culture.
Economie					Améliorer l'efficacité du budget communal lié à la culture.
Participation					Eduquer à la culture.
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer la médiation					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la culture	Action culturelle		Pôle Action culturelle		Mathilde Barraud-Tourraine
Partenaires techniques					
Ludothèque-CSF, éducation nationale					
Coût estimatif					
3.2.1. : 1 000 € par an. 3.2.2. 15 000 € par an, hors communication. 3.2.3. 10 000 € par an. 3.2.4. 3 000 € par an. 3.2.5. Temps de travail agents de la mairie.					
Indicateurs de suivi					
Nombre de participant et types d'activités par sous action. Bilans d'activités.					

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville			
6	Objectif	3	Faciliter l'accès de tous au sport, à la culture et aux loisirs			
	Action	3.3	Développer la présence de l'art dans le quotidien			
Définition de l'action						
Contexte						
Les actions et structures culturelles existantes à Quetigny sont concentrées sur certains temps de l'année. La commune souhaite faciliter la proximité des activités culturelles avec les habitants en invitant les créateurs et les artistes à s'engager auprès des habitants dans l'amélioration du « vivre ensemble » et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens. A l'heure des questionnements liés au projet de ville, le regard différent des artistes peut permettre de développer une vision de la ville créative et innovante.						
Descriptif du projet						
3.3.1. Continuer l'organisation d'événements culturels dans différents lieux de la commune : spectacles en salle ou en plein air, lectures au pied des immeubles dans différents quartiers...						
3.3.2. Poursuivre et développer l'accueil d'artistes en résidence de création et d'actions culturelles sur la commune en mettant à disposition des lieux de créations : résidence longue sur 2 ans, résidences-accueil (mise à disposition de salle pour un travail de création).						
3.3.3. Faciliter la présence d'artistes dans la ville en négociant des locaux temporaires auprès de propriétaires privés ou institutionnels, en facilitant la mise à disposition de logement par des propriétaires privés ou bailleurs, afin de permettre le développement de projet artistique, notamment en lien avec la réflexion d'un nouveau projet de ville.						
Liens avec d'autres projets						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°42 : Intégrer le développement durable dans les documents stratégiques de la commune, n°5 : Développer la médiation pour faciliter l'accès à la culture, n°4 : Maintenir le soutien à l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous, n°31 : Réalisation d'ouvrage pour valoriser l'identité de Quetigny, n°36 : Eduquer au développement durable. Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.						
Public visé						
Habitants. Artistes.						
Liens avec les finalités du développement durable						
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
X	L'épanouissement de tous les êtres humains					
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Offrir un autre regard sur l'environnement quotidien ou global	
Social					Intégrer la culture dans la vie quotidienne de la commune et de la mairie	
Economie					Soutenir le milieu culturel	
Participation					Faciliter la proximité de la culture avec les habitants, développer des partenariats.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
Continuer l'organisation d'événements culturels dans différents lieux de la commune						
Poursuivre et développer l'accueil d'artistes en résidence de création et d'actions culturelles						
Faciliter la présence d'artistes dans la ville						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Pôle Action culturelle		Mathilde Barraud-Tourraine
Partenaires techniques						
Théâtre de l'escalier, Taxi brousse						
Coût estimatif						
3.3.1. 10 000 € pour les spectacles de plein air. 3.3.2. 20 000 € par an hors subvention. 3.3.3. Temps de travail agents.						
Indicateurs de suivi						
3.3.1. Nombre d'événements culturels proposés à la saison culturelle. 3.3.2. Convention de résidence et nombre d'artistes accueillis. 3.3.3. Nombre de négociations réalisées.						

FICHE	Axe	A	Faciliter la place de chacun dans la ville		
7	Objectif	4	Garantir la proximité des services et des commerces		
	Action	4.1	Renforcer l'activité de l'observatoire de la petite enfance		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Quetigny souhaite conserver une population jeune et doit pouvoir offrir des services adaptés par exemple aux familles avec des jeunes enfants. L'observatoire de la petite enfance est un dispositif municipal qui permet d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre et de la demande dans le domaine de la petite enfance et de l'accueil. Il travaille avec la maison de l'enfance de la commune (crèche, halte-garderie, relais assistante maternelle) et la crèche privée de la Confédération syndicale des familles.</p>					
Descriptif du projet					
<p>Développer la mission d'observation de la petite enfance au-delà du bilan quantitatif afin de permettre à la ville de s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> les services offerts aux familles de la commune correspondent et répondent à leurs besoins en termes de mode d'accueil, d'information, d'animation.... les jeunes enfants (0-6 ans) disposent dans leur ville des moyens de s'épanouir et de grandir dans la sérénité. 					
Liens avec d'autres projets					
Action complémentaire avec la fiche 1 de l'Agenda 21 pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle. Lien avec la fiche 36 de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable.					
Public visé					
Familles avec des jeunes enfants					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					
Social					Adapter l'offre d'accueil des jeunes enfants
Economie					
Participation					
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Renforcer l'activité					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjointe à l'action éducative	Action éducative		Pôle action éducative		Responsable Relais Assistante Maternelle
Partenaires techniques					
Confédération Syndicale des Familles					
Coût estimatif					
Temps de travail agents					
Indicateurs de suivi					
Bilan annuel de l'observatoire. Nombre d'indicateurs suivis par l'observatoire, bilan qualitatif de l'activité de l'observatoire.					

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles			
8	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces			
	Action	5.1	Lutter contre la banalisation du paysage en limitant la place de la publicité			
Définition de l'action						
Contexte						
Soucieuse de préserver l'harmonie visuelle du cadre de vie des Quetignois, la Municipalité s'était illustrée en 1996 en restaurant des zones de publicités restreintes sur la base d'une réglementation validée par le Conseil d'Etat. Militant pour un cadre de vie protégé, la jurisprudence Quetigny ouvrait donc la voie aux 36 000 communes de France pour préserver les entrées de ville et paysages urbains contre les excès publicitaires. Dans une démarche d'amélioration continue, la commune souhaite poursuivre ce travail.						
Descriptif du projet						
5.1.1. Rappeler le rôle pionnier de Quetigny en matière de réglementation locale de la publicité. 5.1.2. Utiliser la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure comme un outil de réduction de la taille des enseignes 5.1.3. Vérifier la nécessité de durcir le Règlement Local de Publicité à proximité des écoles. 5.1.4. Installer des panneaux d'affichages pour l'information municipale et associative, sans publicité commerciale.						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°14 : Réduire la pollution lumineuse, n°36 : Eduquer au développement durable.						
Public visé						
Entreprises et associations de Quetigny.						
Liens avec les finalités du développement durable						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
					L'épanouissement de tous les êtres humains	
X					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Effets positifs attendus						
Environnement					Améliorer la qualité du paysage. Lutter contre la pollution visuelle.	
Social					Diminuer la pression de la société de consommation	
Economie					Optimiser la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure et l'impact des publicités	
Participation					Valoriser l'action de Quetigny. Faciliter la communication des associations.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
Rappel du rôle pionnier						
Modification du Règlement Local de Publicité						
Panneaux d'affichages						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	x	
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale			Service	Pilote	
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine			Pôle ressource réglementaire	Marie-Pierre Lavoillotte	
Partenaires techniques						
Grand Dijon						
Coût estimatif						
5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3. Temps de travail agents de la mairie. 5.1.4. : 110 000 €HT pour 3 panneaux à LED.						
Indicateurs de suivi						
Surface totale des enseignes à Quetigny. Nombre d'enseignes dont la surface a été réduite. Modifications apportées au Règlement Local de Publicité. Nombre de panneaux d'affichage municipaux installés.						

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial			
9	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces					
	Action	5.2	Lutter contre la dissémination des OGM pour protéger l'agriculture biologique					
Définition de l'action								
Contexte								
En l'état des connaissances actuelles sur les OGM, il est impossible d'écartier tout risque pour la santé humaine et les équilibres naturels. La Ville de Quetigny souhaite favoriser les circonstances économiques et environnementales de développement de l'agriculture biologique. Cette agriculture serait mise en péril par des disséminations d'OGM qui ne peuvent être empêchées. Le conseil municipal a voté un vœu relatif aux OGM en 2004 et le maire a pris un arrêté en 2008 pour interdire les essais et culture en plein champ à des fins expérimentales ou commerciales dans un rayon de 3Km autour des parcelles agricoles labellisées « biologiques ».								
Descriptif du projet								
Renouveler l'arrêté municipal contre la dissémination des OGM pour protéger l'agriculture biologique.								
Liens avec d'autres projets								
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°38 : développer la consommation de produits bio ou locaux, n°18 : favoriser une production alimentaire péri-urbaine, n°10 : Sensibiliser à la biodiversité grâce aux abeilles, n°43 : animer un programme d'écoresponsabilité des services, n°36 : Eduquer au développement durable.								
Public visé								
Agriculteurs bio de Quetigny								
Liens avec les finalités du développement durable								
							La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X							La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
							La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
							L'épanouissement de tous les êtres humains	
X							Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Effets positifs attendus								
Environnement							Préserver l'agriculture biologique	
Social								
Economie							Pérenniser l'agriculture biologique	
Participation								
Modalités de mise en œuvre								
Calendrier prévisionnel								
					2013	2014	2015	2016-2017
Renouveler l'arrêté								
Niveau de maîtrise par la ville								
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe	X			
Référents pour la mairie								
Elu			Commission municipale			Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable			Développement Durable et Patrimoine			Cabinet	Nicolas Zucchiatti	
Partenaires techniques								
Association Veille au grain Bourgogne								
Coût estimatif								
Temps de travail agents								
Indicateurs de suivi								
Arrêté en vigueur sur la commune.								

FICHE	Axe	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
11	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces		
	Action	5.4	Faciliter la présence des oiseaux en ville		
Définition de l'action					
Contexte					
En ville, les oiseaux ont de plus en plus de mal à trouver des endroits adéquats pour nicher : réfection de bâtiment, condamnation des ouvertures de toitures... Afin de favoriser la biodiversité en ville, Latitude21 a lancé une opération de création de nichoirs afin que les oiseaux trouvent un toit dans notre agglomération. Les Services Techniques de la ville ont installés quant à eux 15 nichoirs durant l'hiver 2011-2012 pour favoriser la présence de la mésange pour lutter contre la chenille processionnaire. A la fin de l'hiver 2012, 13 nichoirs avaient été utilisés. Cette action a eu lieu dans le cadre de la lutte biologique intégrée mise en place par le service des espaces verts.					
Descriptif du projet					
5.4.1. Proposer aux habitants et associations de Quetigny de participer à un atelier de fabrication de nichoir avec Latitude 21, par exemple pour des nichoirs à une hauteur supérieure à 5 m pour favoriser la présence du martinet en ville. Les services Techniques peuvent aider à l'installation des nichoirs sur le domaine public ou sur les bâtiments communaux.					
5.4.2. Utiliser l'exposition sur la faune locale de Latitude 21 lors de l'installation des nichoirs sur la commune pour participer au programme d'éducation au développement durable.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable et n°43 sur l'écoresponsabilité des services.					
Public visé					
Habitants					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Favoriser la présence des oiseaux en ville
Social					S'approprier l'espace public
Economie					Compléter l'action des services municipaux
Participation					Eduquer au développement durable
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Ateliers nichoirs					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement Durable et Patrimoine		Pôle espace public		Didier Bonnard
Partenaires techniques					
Latitude 21					
Coût estimatif					
5.4.1. et 5.4.2. Temps de travail agents de la mairie.					
Indicateurs de suivi					
Nombre de nichoirs installés. Nombre de participants aux ateliers. Nombre d'animations.					

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
12	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces			
	Action	5.5	Développer la présence de l'arbre en ville			
Définition de l'action						
Contexte						
<p>La ville nouvelle de Quetigny c'est construite autour du slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Plus de 7000 arbres ont été planté en ville durant les 50 dernières années participant à l'image d'une ville à la campagne.</p> <p>Les arbres et les espaces boisés en ville permettent d'améliorer l'environnement et notre qualité de vie. Ils peuvent aussi jouer un rôle social, esthétique et même économique en valorisant un paysage. Enfin, l'arbre en ville peut permettre de créer des îlots de fraîcheur pour s'adapter aux effets du changement climatique.</p>						
Descriptif du projet						
<p>5.5.1. Créer un sentier-découverte dans le parc Henri Detang, le parc des Cèdres et la sortie de la rivière du Cromois avec l'association Quetigny Environnement avec des panneaux pour mieux connaître la biodiversité locale.</p> <p>5.5.2. Replanter le petit verger de l'ancienne cure pour retrouver un paysage historique de la ville.</p> <p>5.5.3. Créer un bois avec des essences locales ou résistantes au changement climatique ou fruitières sur l'ancien terrain de BMX et l'ouvrir au public. Il permettra de faire le lien entre la coulée verte à l'intérieur de Quetigny et le bois de la commune de Chevigny.</p> <p>5.5.4. Terminer l'inventaire en cours sur le patrimoine arboré de la commune et concourir au Grand prix national de l'arbre du Conseil national des Villes et Villages Fleuris.</p> <p>5.5.5. Réaliser la plantation d'arbustes sur un bassin de rétention des eaux pluviales par Quetigny Environnement avec une école, en complément du site réalisé sur le bassin de Fontaine Village avec l'école de la Fontaine aux Jardins.</p> <p>5.5.6. Développer des réunions d'information des particuliers pour la plantation d'arbres fruitiers plutôt que d'arbres d'ornements afin de développer la production de ressources vivrières locales en ville, avec l'association Fruimalin, en complément de la fiche sur le développement du jardinage.</p>						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°13 sur le jardinage en ville et n°36 sur l'éducation à l'environnement et le développement durable.						
Public visé						
Habitants, écoles, collège, Maison Familiale et Rurale						
Liens avec les finalités du développement durable						
						La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
X						La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
						La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
X						L'épanouissement de tous les êtres humains
						Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus						
Environnement						Conserver et développer les espaces verts, développer la plantation d'arbres
Social						Améliorer la qualité de vie, créer des espaces conviviaux
Economie						Attractivité de la ville
Participation						Développer des projets en partenariat, éduquer à l'environnement
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
5.5.1. Sentier découverte						
5.5.4. Inventaire du patrimoine arboré						
5.5.3. Création d'un bois						
5.5.2. Verger de la cure						
5.5.5. Plantation bassin de rétention						
5.5.6. Information des particuliers						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale			Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement Durable et Patrimoine			Pôle espace public	David Richard	
Partenaires techniques						
Quetigny Environnement, Fruimalin, Forestiers du monde, ONF						
Coût estimatif						
5.5.1. 20 000 € HT. 5.5.2. 3 500 € HT pour les fournitures. 5.5.3. : 130 000 € HT pour la préparation et la réalisation. 8 000 € pour l'entretien par un ESAT. 5.5.4. Temps de travail agents. 5.5.5. : 1500 € pour les fournitures. 5.5.6. 500 € par an pour 2 jours d'animations.						
Indicateurs de suivi						
5.5.1. Création du sentier. 5.5.2. et 5.5.3. Réalisation des travaux, essences d'arbre planté. 5.5.4. Nombre d'arbre inventorié, résultat du concours. 5.5.5. Nombre d'enfants participants, types d'arbustes plantés. 5.5.6. Nombre de participants.						

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
13	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces			
	Action	5.6	Développer le jardinage écologique en ville			
Définition de l'action						
Contexte						
Quetigny se veut être une « ville à la campagne » et souhaite faciliter la pratique du jardinage à la fois pour développer la biodiversité en ville et pour favoriser la production de ressources vivrières locales. La pratique du jardinage peut aussi être un outil pédagogique, par exemple pour gommer les différences sociales ou pour retrouver une notion du temps, saison après saison. Cependant, les jardiniers amateurs représentent une part considérable de la consommation des produits phytosanitaires en France ce qui pose un problème de pollution alors que les services techniques de la Ville participe au programme « zéro-phyto » initié par le Grand Dijon. Pour développer le jardinage écologique en ville, la mairie a choisi d'accueillir un jeune allemand en service civique afin de développer des animations sur ce thème.						
Descriptif du projet						
5.6.1. Favoriser les activités de jardinage biologique par les écoles maternelles et primaires ou par la crèche à travers la création de jardins ou utilisation des parcelles déjà existantes avec les jardins familiaux ou le jardin partagé du parc des Huches.						
5.6.2. Faciliter la création des jardins partagés pour l'habitat collectif avec un appel aux familles volontaires pour la mise à disposition d'un terrain par la commune conditionné à l'adhésion à l'association des jardiniers de Quetigny. Organiser un voyage d'étude pour connaître des projets exemplaires de jardins partagés. Prévoir la possibilité de créer des jardins partagés dans les prochains projets d'aménagement.						
5.6.3. Animer un réseau des jardins de particuliers avec le projet « 100 jardins au naturel » favorable à la biodiversité.						
5.6.4. Créer un programme "Adopter un arbre" pour favoriser l'accompagnement par les habitants de la politique zéro-phyto mené par la mairie en permettant aux personnes de gérer le pied des arbres sur le trottoir face à leur maison.						
5.6.5. Organiser la récupération et la transformation des fruits et légumes sur Quetigny en partenariat avec l'association Fruimalin et l'atelier de transformation du lycée agricole de Quetigny.						
5.6.6. Mettre en place un accompagnement technique et des animations avec un service civique pour développer le jardinage en ville en lien avec les associations locales les jardiniers de Quetigny et de la Confédération Syndicale des Familles. Les services techniques seront mobilisables pour la création de jardins sur le domaine public.						
Liens avec d'autres projets						
Liens avec le programme zéro-phyto et le Plan Climat Energie Territorial (axe 5.1) du Grand Dijon. Objectif « vivre ensemble » de la municipalité de Quetigny Lien avec les fiche de l'Agenda 21 n° 36 sur l'éducation au développement durable et n°12 sur l'arbre en ville. Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.						
Public visé						
Ecoles, jardiniers amateurs, Habitats collectif						
Liens avec les finalités du développement durable						
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
X	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Développer la biodiversité, limiter la pollution des sols et de l'eau	
Social					Développer des activités de mixité sociale, s'approprier l'espace public, faire ensemble, service civique	
Economie					Développer l'autonomie alimentaire	
Participation					Education à l'environnement, projets en partenariats,	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
Jardinage dans les écoles, Jardinage avec les particuliers						
Jardins partagé						
Récupération et la transformation des fruits et légumes						
Accompagnement technique et des animations						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle espace public		David Richard	
Partenaires techniques						
Les jardiniers de Quetigny, Confédération Syndicale des Familles, Fuimalin. Grand Dijon, Lycée agricole						
Coût estimatif						
5.6.1. 1 500 € pour l'investissement, 380 € par an d'entretien. 5.6.2. 30 000 € d'aménagement par jardin sur un espace vert, 30 000 € pour 3 ans pour l'animation. 5.6.3. 1000 € par an, hors guide du jardinage au naturel (Grand Dijon, CG21) et VEFA. 5.6.4. 1 500 € de fournitures pour 20 arbres, hors main d'œuvre. 5.6.5. 750 € pour les animations de lancement. 5.6.6. Voir la fiche 32 pour le VEFA.						
Indicateurs de suivi						
5.6.1. Nombre d'écoles participantes. 5.6.2. Nombre de familles impliqués. 5.6.3. et 5.6.4. Nombre de particuliers inscrits dans les animations. 5.6.5. Protocole de coopération entre les structures et nombre de particuliers faisant appel au service. 5.6.6. Liste des animations par an sur le thème du jardinage.						

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
14	Objectif	5	Affirmer le rôle de la nature en tant que composante essentielle du cadre de vie des Quetignois et veiller à la diversité des espèces			
	Action	5.7	Réduire la pollution lumineuse			
Définition de l'action						
Contexte						
La pollution lumineuse perturbe la vie animale et peut poser des problèmes de santé humaine. Elle empêche également d'observer un ciel étoilé naturel. Quetigny est l'une des rares villes de France à avoir le label ville étoilé, qui récompense un travail de plusieurs années pour maîtriser son éclairage public afin de réduire sa consommation d'énergie, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de réduire sa facture d'électricité.						
Descriptif du projet						
5.7.1. Poursuivre l'effort de diminution de la pollution lumineuse et de réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage public et obtenir une deuxième étoile avec le label ville étoilé de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.						
5.7.2. Vérifier la possibilité d'intégrer une limitation de la puissance lumineuse et de la durée d'éclairage des enseignes lumineuses dans le cadre du Règlement Local de Publicité.						
5.7.3. Lutter contre la pollution lumineuse en intégrant à la réflexion les habitants, les copropriétés, l'habitat social et les entreprises.						
5.7.4. Sensibiliser les habitants à la nuit noire en développant l'observation des étoiles et en accueillant les expositions de la Société d'Astronomie de Bourgogne.						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec Plan Climat Energie Territorial (axe 7.3) du Grand Dijon.						
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°8 pour lutter contre la banalisation des paysages en limitant la publicité, n° 36 sur l'éducation au développement durable, n°43 sur l'écoresponsabilité des services.						
Public visé						
Habitants, copropriétés, l'habitat social, entreprises et services municipaux						
Liens avec les finalités du développement durable						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Réduire la consommation d'énergie, diminuer la pollution lumineuse	
Social					Améliorer la qualité de vie des habitants	
Economie					Améliorer l'efficacité de l'éclairage	
Participation					Valoriser l'action des services municipaux, éduquer à l'environnement	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
Diminuer de la consommation d'énergie de l'éclairage public						
Modifier le Règlement Local de Publicité						
Ouvrir la réflexion sur la pollution lumineuse à Quetigny						
Sensibiliser les habitants à la nuit noire						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle espaces publics	Abdolali Adeleh	
Partenaires techniques						
Société d'Astronomie de Bourgogne, Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.						
Coût estimatif						
5.7.1. 150 000 € d'investissement par an avec le Syndicat de Plombière, 10 000 € par an par la Ville pour du petit éclairage. 5.7.2. et 5.7.3. Temps de travail agents. 5.7.4. : 200 € par animation.						
Indicateurs de suivi						
5.7.1. Consommation annuelle de l'éclairage public. Nombre d'étoile avec le label ville étoilé. 5.7.2. Modification du RLP.						
5.7.3. Liste des projets et des participants. 5.7.4. Liste des animations.						

FICHE	Axe	B	Limiter les pressions sur les ressources naturelles		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
16	Objectif	7	Réduire les consommations d'eau			
	Action	7.1	Mieux gérer la consommation d'eau potable			
Définition de l'action						
Contexte						
<p>Les pressions exercées sur l'eau se sont considérablement accrues ces dernières années. De manière globale, les prélèvements réalisés peuvent être trop importants vis-à-vis de la ressource disponible ; d'autre part, les rejets, notamment liés à l'assainissement, peuvent considérablement affecter les écosystèmes et engendrer des risques sanitaires.</p> <p>L'alimentation en eau potable pour Quetigny provient de champs captant ou de sources qui sont sensibles à la pollution et le traitement des eaux usées est assuré par la nouvelle station de Chevigny. La commune est sensible aux événements pluvieux du fait de son sol argileux et a installé de nombreux bassins de rétention. Afin d'économiser l'eau, les services techniques disposent d'une cuve de 100 m³ pour récupérer l'eau de pluie depuis 1973.</p>						
Descriptif du projet						
<p>7.1.1. Développer les actions déjà existantes des Services Techniques pour économiser l'eau : mulchage, goutte à goutte, choix de plantes sobres en eau pour les espaces verts, urinoirs sans eau à l'école des Cèdres.</p> <p>7.1.2. Mener une réflexion avec les élus auprès des structures compétentes pour permettre d'appliquer à terme une tarification progressive pour l'eau, avec un coût moins élevé sur les premiers mètres-cubes, afin de réduire la consommation d'eau et de réduire les factures des ménages les plus modestes.</p> <p>7.1.3. Impliquer les élus de la commune dans les négociations pour installer des compteurs d'eau individuels dans les logements sociaux, en partenariat avec le bailleur social SCIC Habitat pour réduire à terme la consommation d'eau et les factures des ménages.</p> <p>7.1.4. Mener des actions de sensibilisation sur la ressource en eau en lien avec la fiche de l'Agenda 21 sur l'éducation au développement durable.</p>						
Liens avec d'autres projets						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n° 36 sur l'éducation au développement durable, n°37 sur l'appartement pédagogique, n°21 sur la lutte contre la précarité énergétique, n°13 sur le jardinage en ville, n°17 sur les toilettes sèches.						
Public visé						
Services techniques, élus, SCIC Habitat, logements sociaux, habitants						
Liens avec les finalités du développement durable						
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Economiser et préserver la ressource en eau	
Social					Réduire les factures des ménages, mieux connaître sa consommation	
Economie					Réduire les coûts de gestion des infrastructures, réduire la consommation	
Participation					Information des particuliers, éduquer au développement durable	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
Actions des services techniques						
Réflexion sur la tarification progressive						
Négocier des compteurs individuels dans l'habitat social						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe		
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Cabinet du maire		Nicolas Zucchiatti	
Partenaires techniques						
SCIC Habitat						
Coût estimatif						
7.1.1. Actions pérennes des services de la Ville. 7.1.2. temps de travail agents. 7.1.3. temps de travail agents 7.1.4. 250 € par animation						
Indicateurs de suivi						
7.1.2. Instaurer un débat sur la tarification progressive. 7.1.3. Négocier une facturation individuelle, nombre de compteurs d'eau individuels installés ou en projet. 7.1.4. Programme d'animations sur le thème de l'eau.						

FICHE	Axe	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
17	Objectif	7	Réduire les consommations d'eau		
	Action	7.2	Installer des toilettes sèches		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Les jardins familiaux de Quetigny ont développé une parcelle adaptée pour des personnes handicapées en fauteuil roulant mais ne disposent pas de toilettes accessibles. De plus, les toilettes des jardins familiaux sont fermées pendant l'hiver pour éviter les dégâts du gel, ce qui limite la participation aux activités, notamment des femmes.</p> <p>Les chasses d'eau des toilettes utilisent sans nécessité de l'eau potable qui a été traité et transporté, et qui sera ensuite à nouveau traité et transporté. Cette consommation d'eau est coûteuse, utilise une ressource naturelle précieuse et peut participer à la pollution de l'eau. Les toilettes sèches à compost peuvent dans certains cas être une alternative.</p>					
Descriptif du projet					
Accompagner l'association Les jardiniers de Quetigny dans la construction des toilettes sèches à compost, accessible toute l'année et pour tout public.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°16 : Mieux gérer la consommation d'eau potable					
Public visé					
Jardiniers et public des jardins familiaux.					
Liens avec les finalités du développement durable					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
X					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
X					L'épanouissement de tous les êtres humains
X					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus					
Environnement					Préservation de la ressource en eau
Social					Accessibilité des toilettes pour tous
Economie					Tester une alternative aux toilettes humides
Participation					Construction par les jardiniers, lieu de démonstration de toilettes sèches
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Installer des toilettes sèches					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et développement durable		Développement durable et patrimoine		Pôle patrimoine public	Serge Favre
Partenaires techniques					
Les jardiniers de Quetigny					
Coût estimatif					
7 000 € pour construction en interne avec les jardiniers et accompagnement d'une association de promotion des toilettes sèches.					
Indicateurs de suivi					
Réalisation des toilettes. Consommation d'eau du bloc sanitaire avant et après construction.					

FICHE	Axe	B	limiter les pressions sur les ressources naturelles		
18	Objectif	8	Maîtriser et structurer l'étalement urbain		
	Action	8.1	Favoriser une production alimentaire péri-urbaine		
Définition de l'action					
Contexte					
Quetigny est propriétaire de terres agricoles, achetées pour maîtriser son développement, et mène une étude sur le devenir de l'agriculture sur son territoire. Afin de limiter l'étalement urbain et pour participer au développement de filière d'approvisionnement en circuit courts de l'agriculture biologique, la commune pourrait soutenir un projet paysan.					
Descriptif du projet					
8.1.1. Etudier les sols des terres agricoles dont la commune est propriétaire pour savoir s'ils conviennent à une production maraîchère. 8.1.2. Etudier la faisabilité de l'installation et/ou l'extension d'un maraîcher bio sur les terres agricoles de la commune, si possible en lien avec la création d'une AMAP afin de développer la production alimentaire bio sur la commune et de réaffirmer le rôle de production alimentaire des terres agricoles de Quetigny.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les études du Grand Dijon sur l'agriculture périurbaine. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur le développement de la consommation de produits bio ou locaux, n°43 sur l'écoresponsabilité des services, n°13 le jardinage en ville, n°38 sur la consommation de produits bio ou locaux, n°9 sur les OGM. Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.					
Public visé					
Agriculteurs					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Préserver des terres agricoles. Développer l'agriculture biologique. Limiter les transports.
Social					Favoriser une filière de proximité.
Economie					Pérenniser l'agriculture périurbaine.
Participation					Impliquer la commune sur un projet paysan.
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Etude des sols					
Développer la production alimentaire bio					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1er Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Pôle ressource réglementaire		Marie-Pierre Lavoillotte
Partenaires techniques					
Chambre d'agriculture, Service d'Ecodéveloppement Agricole et Rural de Bourgogne (SEDARB)					
Coût estimatif					
8.1.1. 2 500 €. 8.1.2. à définir en fonction du projet.					
Indicateurs de suivi					
Taux de réalisation de l'étude de sols. Taux de réalisation du projet d'installation d'un agriculteur bio.					

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial
19	Objectif	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	Action	9.1	Sensibiliser les particuliers à la sobriété et à l'efficacité énergétique		
Définition de l'action					
Contexte					
Quetigny est une ville nouvelle, dont la construction a été définie avant le choc pétrolier : les bâtiments sont peu isolés alors que l'habitation et les bureaux sont responsables de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Selon le rapport Négawatt 2011, la sobriété et à l'efficacité énergétique sont les premières actions à mener pour agir sur notre demande en énergie. Pour promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable, il convient en premier de faire un travail de sensibilisation auprès des habitants.					
Descriptif du projet					
9.1.1. Développer une opération de sensibilisation à la sobriété chez les particuliers en participant au concours « familles économes » à l'échelle de l'agglomération dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon. Sur une durée de 6 mois, en hiver, des familles regroupées en équipes autour d'un parrain évaluent leur consommation d'énergie et participent aux animations festives.					
9.1.2. Pour sensibiliser les propriétaires à la consommation énergétique des bâtiments, différentes animations mettant en évidence les désordres thermiques des habitations seront réalisées en partenariat avec l'association Bourgogne Energies Renouvelables : Typo-thermo : thermographie complète dans un quartier où les logements sont construits selon la même architecture, Thermo-copro : thermographie d'une copropriété, Balade thermique dans un quartier dont les habitations ont des architectures différentes. Chaque opération est préparée à l'avance pour recueillir des inscriptions. L'animation commence par une présentation en salle des objectifs, suivis d'une thermographie en extérieur, puis d'une restitution en salle pour analyser les images et présenter des solutions possibles d'amélioration énergétique.					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (6.1) et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°21 sur la lutte contre la précarité énergétique, n°37 sur l'appartement écopédagogique, n° 22 sur la réduction de la consommation énergétique ans l'habitat collectif, n°23 sur la promotion des énergies renouvelables.					
Public visé					
Particuliers et propriétaires de maisons individuelles.					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Connaitre et réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.
Social					Valoriser les écocestes.
Economie					Réduire les charges liées à l'énergie électrique et au chauffage.
Participation					Action de proximité par quartier. Travail en collectif. Eduquer au développement durable.
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Mise en place des animations en hiver					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
1 ^{er} Adjoint	Développement Durable et Patrimoine		Mission Agenda 21		Benoît Kubiak
Partenaires techniques					
Bourgogne Energies Renouvelables, Grand Dijon, Citoyens relais de Quetigny					
Coût estimatif					
9.1.1. 25 000 € financé à 40%, 9.1.2. 3 750 € pour 3 balades thermo. Prestations de Bourgogne Energies Renouvelables dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible.					
Indicateurs de suivi					
9.1.1. Nombre de familles engagées. 9.1.2. Nombre d'animations par hiver et par quartier.					

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
20	Objectif	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable			
	Action	9.2	Accompagner la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire			
Définition de l'action						
Contexte						
Selon le Plan Climat Energie Territorial, 35% des émissions induites sur le territoire Grand Dijon par le bâtiment relève des consommations énergétiques dans le tertiaire. Quetigny dispose sur son territoire d'une des plus grandes zones d'activités économiques de Bourgogne.						
Descriptif du projet						
9.2.1. Organiser une thermographie aérienne sur la zone commerciale de Quetigny pour sensibiliser les propriétaires aux pertes d'énergies. 9.2.2. Utiliser une partie de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour agir sur la zone en lien avec l'action 1.2 « Accompagner l'engagement des travaux de rénovation des bâtiments privés » du Plan Climat Energie du Grand Dijon visant à définir un modèle de réhabilitation énergétique des bâtiments tertiaires.						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 1.2) du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°22 : Réduire la consommation énergétique dans l'habitat collectif, n°27 : Développer la place des piétons et cyclistes dans la zone commerciale, n°26 : Inciter à la création de Plans de Déplacements Entreprises, n°36 : Eduquer au développement durable.						
Public visé						
Propriétaires de bâtiments tertiaires dans la zone commerciale de Quetigny.						
Liens avec les finalités du développement durable						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Diminuer la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre.	
Social					Améliorer les conditions de travail des employés.	
Economie					Diminuer les charges des propriétaires. Permettre la définition d'un programme de réhabilitation.	
Participation					Opération pilote reproductible. Travail avec les propriétaires de bâtiments tertiaires.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
thermographie aérienne sur la zone commerciale						
définir un modèle de réhabilitation énergétique des bâtiments tertiaires						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale			Service		Pilote
1 ^{er} Adjoint	Développement Durable et Patrimoine			Mission Agenda 21		Benoît Kubiak
Partenaires techniques						
Grand Dijon, Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or						
Coût estimatif						
9.2.1. 5 000 € hors animations. 9.2.2. 20 000 €.						
Indicateurs de suivi						
9.2.1. Taux de réalisation de la thermographie. Type de sensibilisation des propriétaires. 9.2.2. Réhabilitation d'un bâtiment tertiaire. Gain d'efficacité énergétique réalisé. Partenaires engagés. Taux de réalisation de l'action.						

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial
21	Objectif	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable		
	Action	9.3	Lutter contre la précarité énergétique		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>La précarité énergétique constitue une forme de « double peine » : les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (source ADEME). Chez les foyers les moins informés, la consommation d'eau et d'énergie peut être supérieure à la moyenne entraînant des charges importantes.</p> <p>La ville de Quetigny a développé depuis 2011 un partenariat avec la CAF 21 et SCIC Habitat pour animer un appartement éco-pédagogique afin de sensibiliser le public et les professionnels aux économies d'eau et d'énergie.</p> <p>Le programme national « Habiter mieux » vise à réduire la précarité énergétique des propriétaires occupants.</p>					
Descriptif du projet					
<p>9.3.1. Organiser grâce aux réseaux d'acteurs de l'appartement éco-pédagogique un suivi à domicile pour accompagner les locataires afin de les aider à réduire leurs factures d'eau et d'énergie et à améliorer leur autonomie dans la gestion des factures.</p> <p>9.3.2. Valoriser les opérations «Habiter Mieux» en les complétant avec une animation par l'association Bourgogne Energies Renouvelables auprès des propriétaires pour augmenter les objectifs d'économie d'énergie de 25 à 75% et pour faciliter les travaux possibles en auto-réhabilitation. Un travail sera mené en lien avec les services sociaux pour identifier les bénéficiaires potentiels.</p>					
Liens avec d'autres projets					
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°37 sur l'appartement écopédagogique, n°36 sur l'éducation au développement durable, n°23 sur les énergies renouvelables, n°22 sur la réduction de la consommation énergétique dans l'habitat collectif, n°20 sur la réhabilitation d'un bâtiment tertiaire, n°19 sur la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique, n°16 sur la consommation d'eau potable.</p> <p>Liens avec le programme « Habiter mieux » et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon.</p> <p>Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.3 et 6.1) du Grand Dijon.</p>					
Public visé					
Locataires, propriétaires-occupants.					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre
Social					Lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités
Economie					Favoriser les travaux de réhabilitation, réduire les charges, améliorer l'efficacité des projets financés
Participation					Accompagner les locataires, développer l'information auprès des propriétaires
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Suivi à domicile					
Valoriser les opérations «Habiter Mieux»					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale	Direction de la solidarité	
Partenaires techniques					
CAF 21, SCIC Habitat, Grand Dijon, Bourgogne Energies Renouvelables					
Coût estimatif					
9.3.1. : 3 200 € dont 1 200 € de la Ville de Quetigny. 9.3.2. 1 300 € par accompagnement, prestations de Bourgogne Energies Renouvelables dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible.					
Indicateurs de suivi					
9.3.1. : nombre de familles suivies. Réduction des charges après 1 an. 9.3.2. Nombre d'opérations accompagnées. Gain d'efficacité après travaux.					

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
22	Objectif	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable			
	Action	9.4	Réduire la consommation énergétique dans l'habitat collectif			
Définition de l'action						
Contexte						
<p>A Quetigny, la problématique énergétique concerne plus particulièrement les logements du centre-ville. En effet, certains de ces logements (collectifs ou individuels) construits dans les années 70 avant le choc pétrolier sont vieillissants et par conséquent mal isolés. La consommation énergétique notamment liée au chauffage, est donc accrue pour les habitants.</p> <p>L'habitat collectif du centre-ville de Quetigny a bénéficié dès son origine du travail du coloriste Bernard Lassus qui a défini des couleurs spécifiques pour chaque bâtiment. Ces couleurs ont été mises en œuvre grâce à un matériau, la pâte de verre, qui a donné une image de marque à la ville mais rend difficile la réhabilitation thermique des bâtiments par l'extérieur.</p> <p>La ville dispose par ailleurs d'une chaufferie urbaine qui alimente 3500 équivalents-logements à Quetigny et dont 30% de l'énergie provient du bois. La compétence de gestion du réseau de chaleur a été transférée au Grand Dijon.</p>						
Descriptif du projet						
<p>9.4.1. Réhabilitation par SCIC Habitat d'un bâtiment rue des Huches : ce bâtiment doit permettre de tester les futurs travaux de réhabilitation sur Quetigny, notamment sur l'aspect énergétique.</p> <p>9.4.2. Faciliter la rénovation des bâtiments de Quetigny recouverts de pâte de verre avec un nouveau plan couleur sur la commune permettant les travaux d'isolation par l'extérieur.</p> <p>9.4.3. Travailler avec les services du Grand Dijon pour limiter les pertes du réseau de chaleur dans la ville.</p>						
Liens avec d'autres projets						
<p>Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.3) du Grand Dijon.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°21 sur la lutte contre la précarité énergétique, n°19 sur la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique et n° 37 sur l'appartement éco-pédagogique.</p> <p>Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.</p>						
Public visé						
Logements sociaux, copropriétés						
Liens avec les finalités du développement durable						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Economie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Social					Amélioration des conditions de logement	
Economie					Travaux de réhabilitation des bâtiments de Quetigny	
Participation					Information des habitants, faire connaître le plan couleur	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
Réhabilitation par SCIC Habitat d'un bâtiment rue des Huches						
Plan couleur						
Suivre l'entretien du réseau de chaleur						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe		
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle patrimoine public	Jean-Louis Brun	
Partenaires techniques						
SCIC Habitat, Grand Dijon, Dalkia						
Coût estimatif						
9.4.1. La mairie n'a pas la maîtrise d'ouvrage. 9.4.2. 30 000 € HT pour l'étude d'un coloriste. 9.4.3. Temps de travail agents et élus.						
Indicateurs de suivi						
9.4.1. : taux de réalisation de l'action et consommation en kWh/m ² /an. 9.4.2. : mise en place d'un nouveau plan couleur.						
9.4.3. : évolution des pertes du réseau de chaleur.						

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques				
23	Objectif	9	Promouvoir une consommation énergétique des bâtiments plus durable				
	Action	9.5	Promouvoir les énergies renouvelables				
Définition de l'action							
Contexte							
<p>On observe à Quetigny le développement des installations d'énergies renouvelables chez les particuliers. Ces installations contribuent à diminuer les émissions de gaz à effet de serre mais devraient être faites après avoir réalisé des travaux d'économie d'énergie et réfléchies à la diminution des consommations du ménage.</p> <p>L'Espace Info>Energie note que certaines installations faites sur le département ne sont pas toujours de bonne qualité ou peuvent être mal installées. La commune de Quetigny développe plusieurs programmes permettant de diminuer la consommation d'énergie des ménages.</p> <p>Pour optimiser l'utilisation des énergies renouvelables et éviter les mauvaises installations pouvant contribuer à une mauvaise image des énergies renouvelables, des actions peuvent être menées.</p>							
Descriptif du projet							
<p>9.5.1. Pour éviter les mauvaises installations, la ville de Quetigny offrira une aide financière plafonnée et conditionnée à un avis technique de l'Espace Info>Energie aux particuliers en amont de l'installation. Cette aide concerne les travaux d'isolation ou les installations d'énergies renouvelables concernées par le crédit d'impôts.</p> <p>9.5.2. Bourgogne Energies Renouvelables tiendra des permanences sur la commune sur RDV pour répondre aux questions concernant ces sujets et animera des stands durant l'année en lien avec la ville de Quetigny pour faire connaître l'ensemble des actions d'économies d'énergies et de promotion des énergies renouvelables possibles pour les habitants.</p>							
Liens avec d'autres projets							
<p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°21 sur la lutte contre la précarité énergétique, n°19 sur la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique et n° 37 sur l'appartement éco-pédagogique.</p> <p>Liens avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.3) et le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » du Grand Dijon.</p>							
Public visé							
Habitants.							
Liens avec les finalités du développement durable							
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère						
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources						
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations						
	L'épanouissement de tous les êtres humains						
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables						
Effets positifs attendus							
Environnement					Diminuer la consommation d'énergie, notamment des énergies fossiles, et les émissions de gaz à effet de serre.		
Social					Accompagner les habitants dans leurs démarches.		
Economie					Améliorer l'efficacité des investissements des habitants, favoriser les travaux d'installations d'énergies renouvelables et d'isolation.		
Participation					Développer l'information auprès des particuliers.		
Modalités de mise en œuvre							
Calendrier prévisionnel							
				2013	2014	2015	2016-2017
Créer une aide financière pour les travaux d'isolation ou les installations d'énergies renouvelables							
Animations de Bourgogne Energies Renouvelables							
Niveau de maîtrise par la ville							
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe			
Référents pour la mairie							
Elu	Commission municipale			Service	Pilote		
Maire	Développement Durable et Patrimoine			Pôle Ressources techniques	Philippe Perez		
Partenaires techniques							
Espace Info>Energie, Bourgogne Energies Renouvelables							
Coût estimatif							
9.5.1. 5 000 € par an. 9.5.2. 250 € par permanence de l'Espace>Info Energie, 750 € pour animer un évènement, 1100 € pour l'organisation d'une visite d'un projet en énergie renouvelable, prestations de Bourgogne Energies Renouvelables dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible.							
Indicateurs de suivi							
9.5.1. Convention avec l'Espace Info>Energie. Décision du conseil municipal sur le montant annuel de l'aide et des conditions de versement. Nombre de bénéficiaires annuels et type de travaux aidés. 9.5.2. Nombre d'interventions de Bourgogne Energies Renouvelables.							

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
24	Objectif	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	Action	10.1	Faire connaître Quetigny comme « une ville sans ma voiture »		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Le secteur des transports est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Ce taux a fortement augmenté entre 1990 et 2007 (+ 14%). A cela s'ajoute une raréfaction de la ressource pétrole qui engendre une forte hausse du prix du carburant, et nuit à la mobilité des personnes les plus précaires. Des alternatives à l'usage de la voiture individuelle doivent donc être mises en place afin d'atténuer ces dynamiques. Quetigny a été urbanisé en laissant une grande place aux espaces verts et aux cheminements piétons. C'est aussi une ville peu dense, avec des quartiers proches les uns des autres et un relief relativement plat qui favorise les déplacements à vélo. Malgré cela, les habitants semblent peu utiliser la marche à pied ou le vélo comme mode de transport pour leur déplacement à l'intérieur de la ville.</p>					
Descriptif du projet					
<p>10.1.1. Etablir une chrono-carte pour définir les temps de parcours à pied et à vélo sur la commune avec la participation des associations et habitants. 10.1.2. Réaliser une cartographie à destination du grand public des cheminements piétons et cyclistes sur la commune. 10.1.3. Réaliser un inventaire des équipements, services et aménagements pour l'usage du vélo à l'échelle de la commune. 10.1.4. Finaliser les cheminements cyclistes communaux, notamment les liaisons du quartier de Fontaine aux jardins vers le tram et pour relier Quetigny à Chevigny. 10.1.5. Installation par le Grand Dijon des parkings sécurisés pour les vélos aux arrêts de tram Grand Marché et Quetigny Centre. 10.1.6. Favoriser la mise en place d'un atelier de réparation de vélo à Quetigny par l'association La Bécane à Jules en lien avec SCIC Habitat et le réseau de transport Divia.</p>					
Liens avec d'autres projets					
<p>Liens avec le Plan de Déplacement Urbains et le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.3) du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°25 : à l'école sans voiture, n°26 : Plan de Déplacements Entreprises, n°27 : Développer la place des piétons et cyclistes dans la zone commerciale, n°30 : Organiser des parcours-découverte, n°36 : éduquer au développement durable. Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.</p>					
Public visé					
Habitants de Quetigny					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Limiter les émissions de gaz à effet et la pollution atmosphérique ou sonore
Social					Améliorer la qualité de vie, favoriser le lien social
Economie					Diminuer les coûts de transport, optimiser l'utilisation de l'espace public
Participation					Développer la participation, éduquer à l'environnement
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Chrono carte, cartographie des cheminements piétons et cyclistes, inventaire					
Finaliser les cheminements cyclistes communaux					
Installation de parking sécurisé pour le vélo et atelier de réparation vélo					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable		Développement Durable et Patrimoine		Pôle Aménagement du cadre de vie	Benoit Caritey
Partenaires techniques					
Citoyens relais de Quetigny, Grand Dijon, La Bécane à Jules, Divia					
Coût estimatif					
<p>10.1.1. Temps de travail agents. Tirage en interne. 10.1.2. Autofinancement par publicité. 10.1.3. temps de travail agents 10.1.4. 550 000 € HT pour la liaison Voie Verte avec Chevigny, dont 50% pour la Ville de Quetigny. Autres travaux pris sur le budget de requalification de voirie. Liaison Voie Vert vers Dijon : 500 000 € HT dont 50% pour Quetigny. 10.1.5. Pas la maîtrise d'ouvrage. 10.1.6. à définir en fonction des travaux nécessaire.</p>					
Indicateurs de suivi					
<p>10.1.1. et 10.1.2. Publication de la carte. 10.1.3. Réalisation de l'inventaire. 10.1.4. Nombre de mètres-linéaires de voie cyclable. 10.1.5. Installation de parking sécurisé et estimation de son remplissage. 1.1.6. Mise en place de l'atelier et chiffres de fréquentation.</p>					

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
25	Objectif	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture			
	Action	10.2	A l'école sans voiture			
Définition de l'action						
Contexte						
Malgré des distances assez courtes entre leur domicile et l'école, les parents amènent majoritairement leurs enfants en voiture. Cela cause des problèmes de circulation, de sécurité et de pollution en ville et aux abords de l'école. Une première tentative de pédibus a été réalisée il y a quelques années en associant l'ensemble des acteurs mais n'a pas été pérennisée. La demande est toujours forte pour réfléchir à un autre mode de transport des enfants pour se rendre à l'école.						
Descriptif du projet						
10.2.1. Mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs des écoles primaires pour aller à l'école sans voiture, en discutant de l'ensemble des solutions possibles : vélobus, pédibus, covoiturage, carriole à cheval, etc.						
10.2.2. Identifier un ou deux sites volontaires pour mettre en place des solutions de transport alternatif à la voiture.						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec le SCoT, le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.1) et Plan de Déplacement Urbain du Grand Dijon. Objectif « vivre ensemble » de la municipalité de Quetigny. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°26 : Plans de Déplacements Entreprises, n°24 : Quetigny sans ma voiture.						
Public visé						
Parents et enfants en école primaire, acteurs de l'école primaire (enseignants, personnels, municipalité...)						
Liens avec les finalités du développement durable						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
X	L'épanouissement de tous les êtres humains					
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Améliorer l'environnement à proximité des écoles. Réduire les émissions de gaz à effet de serre.	
Social					Impliquer les parents à l'école. Se connaître entre acteurs du monde de l'école.	
Economie					Diminuer les coûts de transport. Mieux utiliser l'espace public.	
Participation					Mener un projet en collaboration. Eduquer à l'environnement.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
réflexion pour aller à l'école sans voiture						
Travail avec 1 ou 2 sites						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à l'action éducative		Action éducative		Action éducative		Bénédicte Lesecq
Partenaires techniques						
Alterre Bourgogne, Education Nationale, Comité d'action éducative de Quetigny						
Coût estimatif						
10.2.1. : temps de travail agents. 10.2.2. 3 000 € pour des actions de sensibilisation, achats divers et des petits aménagements						
Indicateurs de suivi						
10.2.1. Nombre d'établissements participants, nombre d'acteurs impliqués.						
10.2.2. Part modale de la voiture pour le transport des enfants avant et après le projet pour chaque établissement. Nombre de dispositifs alternatifs mis en place, nombre d'enfants les utilisant.						

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques		Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
26	Objectif	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture			
	Action	10.3	Inciter à la création de Plans de Déplacements Entreprises			
Définition de l'action						
Contexte						
<p>Quetigny a accueilli le tram en septembre 2012 et dispose maintenant d'un transport en commun nouveau pour la relier à Dijon. Ce transport en commun est très utilisé, les chiffres de fréquentation étant dans la fourchette haute des prévisions. Avec son Agenda 21, la ville souhaite également développer les transports doux, comme le vélo et la marche à pied. Ces aménagements ont pour but de faciliter les déplacements sans la voiture individuelle afin notamment de réduire la consommation d'énergie et de lutter contre le changement climatique ou la pollution de l'air.</p> <p>Pour amplifier l'impact de ces aménagements, Quetigny souhaite promouvoir les Plans de Déplacements Entreprises qui organisent le déplacement des employés.</p> <p>La majorité des emplois de Quetigny sont regroupés sur les zones d'activités de Quetigny. Les déplacements liés au trajet domicile-travail des personnes employées sur les zones d'activités de Quetigny sont responsables d'un trafic important. Certaines personnes n'ont peut-être pas d'autres possibilités de transport que leur voiture ou ne connaissent pas les alternatives disponibles.</p> <p>Plus de 64 % des employés de la mairie de Quetigny habitent sur la commune ou une commune limitrophe reliée par le réseau de transport Divia. Une enquête auprès des agents a été menée par les étudiants de géographie de l'Université de Bourgogne pour connaître leur mode de transport pour venir sur leur lieu de travail.</p>						
Descriptif du projet						
10.3.1. Faciliter la réflexion pour un Plan Déplacement Inter-Entreprise auprès des entreprises de Quetigny en lien avec la CCI 21.						
10.3.2. Etudier la faisabilité d'un Plan de Déplacement Administration pour les employés de la commune, avec la participation des étudiants de géographie de l'Université de Bourgogne.						
Liens avec d'autres projets						
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 7.3 et 6.1) du Grand Dijon.						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n° 24 : Quetigny sans ma voiture, n°25 : à l'école sans ma voiture, n°27 : Circulation piétons et vélos dans la zone commerciale, n°20 : réhabiliter un bâtiment tertiaire et n°43 : l'écoresponsabilité des services.						
Public visé						
Employeurs de la zone commerciale, salariés de la mairie de Quetigny.						
Liens avec les finalités du développement durable						
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère					
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources					
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations					
	L'épanouissement de tous les êtres humains					
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables					
Effets positifs attendus						
Environnement					Limiter les déplacements en voitures individuelles	
Social					Réduire les coûts de déplacements, amélioration des conditions de travail	
Economie					Diminution des coûts liés au transport	
Participation					Participation des employés à un programme d'écoresponsabilité, changement de comportement	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
		2013	2014	2015	2016-2017	
PDE Mairie de Quetigny						
PDE Zone commerciale						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu	Commission municipale		Service		Pilote	
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement durable et patrimoine		Mission Agenda 21		Benoît Kubiak	
Partenaires techniques						
Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or, Université de Bourgogne						
Coût estimatif						
10.3.1. Temps de travail agents. 10.3.2. à définir.						
Indicateurs de suivi						
Nombre d'employeurs impliqués dans la démarche. Création d'un PDE Mairie et zone commerciale. Nombre d'employés concernés.						

FICHE	Axe	C	Diminuer les consommations énergétiques	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
27	Objectif	10	Limiter et raisonner l'usage de la voiture		
	Action	10.4	Développer la place des piétons et des cyclistes dans la zone commerciale		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles dues au transport, doivent être réduites pour limiter le changement climatique.</p> <p>La mise en place du tram a permis à Quetigny d'élargir son offre de transport en commun. Des cheminements piétons et des aménagements cyclables sont prévus sur la ville mais il semble nécessaire de réfléchir en particulier sur la zone commerciale à la circulation des piétons et des cyclistes. En effet, le tram a permis une augmentation du nombre de personnes arrivant sur la zone en transport en commun, et l'aménagement prévu d'un parking sécurisé pour les vélos à proximité de l'arrêt de tram devrait faciliter la fréquentation des cyclistes sur la zone. Un atelier de réparation de vélo est prévu à Quetigny en complément du garage à vélo sécurisé à l'arrêt de tram et une action de l'Agenda 21 propose de faciliter la mise en place d'un Plan de Déplacement Entreprise sur la zone commerciale.</p> <p>L'extension de la galerie commerciale de Carrefour et les travaux d'aménagement prévus sur le Boulevard du grand marché sont encore d'autres raisons qui doivent permettre de penser plus globalement à l'accessibilité de la zone commerciale pour les personnes sans voiture.</p> <p>A terme, avec l'augmentation du prix de l'énergie, faciliter l'accessibilité des commerces sans avoir recours à la voiture individuelle doit permettre de mieux pérenniser l'activité économique.</p>					
Descriptif du projet					
Adapter la circulation à l'intérieur de la zone d'activité économique et entre les commerces pour les piétons et les cyclistes en définissant un plan de circulation et en réalisant les travaux d'aménagement nécessaire.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Climat Energie Territorial (axe 3.2) du Grand Dijon.					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°20 : réhabilitation d'un bâtiment tertiaire, n°24 : Quetigny sans ma voiture, n°26 : Plan de Déplacement Entreprise, n°36 : Eduquer au développement durable.					
Public visé					
Utilisateurs de la zone commerciale					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Limiter les émissions de gaz à effet de serre, développer les transports doux
Social					Faciliter l'accès à tous aux commerces
Economie					Diminuer le coût des transports, maintenir la fréquentation des commerces
Participation					Associer les professionnels et les associations concernés à la définition du projet
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Définition des objectifs					
Etude					
Réalisation					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint au patrimoine et au développement durable	Développement durable et patrimoine		Pôle Aménagement du cadre de vie		Benoit Caritey
Partenaires techniques					
Association de commerçants, association de la galerie commerciale, CCI, Grand Dijon, Quetigny environnement, associations de cyclistes					
Coût estimatif					
Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics en cours pour la partie piétons. 15 000 € pour étude spécifique.					
Indicateurs de suivi					
<p>Nombre de partenaires impliqués dans la définition du projet. Fréquentation de l'arrêt de tram Grand marché. Fréquentation du garage vélo sécurisé.</p> <p>Part modale des piétons et cyclistes sur la zone. Taux de réalisation de l'étude « déplacements doux » de la zone.</p> <p>Nombre de mètres linéaires de cheminements doux et sécurisés réalisés.</p>					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen			
28	Objectif	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune			
	Action	11.1	Recueillir et transmettre la mémoire des pionniers, constructeurs de Quetigny			
Définition de l'action						
Contexte						
<p>Quetigny est un village qui a décidé dans les années 1960 de devenir une ville nouvelle mais selon un mode de développement propre pour éviter la construction de grands ensembles selon le slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Cet esprit pionnier a permis la construction d'une ville à la campagne, sans grande tour, avec une circulation piétonne à travers de grands espaces verts. La création d'une régie a permis d'avoir un outil unique pour gérer les problèmes financiers et fonciers, le dialogue social et la vie associative ont nourri la réflexion des équipes municipales. La construction au centre de l'espace urbain des habitats collectifs et locatifs recouverts de pâte de vert et bénéficiant d'un plan couleur sont l'un des exemples de la qualité de vie et de la mixité sociale qui a été souhaitée par les pionniers.</p> <p>Cette ville nouvelle, imaginée avant le choc pétrolier, doit maintenant apprendre à vivre au XXI^e siècle avec de nouveaux enjeux comme le vieillissement de la population et des bâtiments, la place de la voiture, la mixité sociale... De nouveaux projets, comme l'Agenda 21, la révision du Plan Local d'Urbanisme ou le projet de ville amènent la municipalité et les habitants à se questionner sur leur futur et donc à vouloir mieux connaître leur passé. Pour ce faire, il convient d'interroger en premier lieu celles et ceux qui ont contribué à construire le Quetigny du XX^e siècle et d'en analyser l'esprit pionnier pour nourrir les projets de Quetigny au XXI^e siècle.</p>						
Descriptif du projet						
Récouter une mémoire orale collective de la construction de la ville. Un collectage de cette mémoire sera réalisé pour être valorisé et analyser cet esprit pionnier alors que la ville démarre son second projet de ville pour s'adapter aux enjeux du XXI ^e siècle.						
Liens avec d'autres projets						
<p>Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°29 Créer un fond d'archives, n°30 : Organiser des parcours découvertes, n°31 : Faciliter la réalisation d'ouvrages, n°36 : éduquer au développement durable, n°42 : Intégrer le développement durable dans les documents stratégiques.</p>						
Public visé						
Pionniers de Quetigny : élus, habitants, associatifs, techniciens, partenaires...						
Liens avec les finalités du développement durable						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Effets positifs attendus						
Environnement					Mieux connaître le fonctionnement de la ville.	
Social					Participer à la construction de l'histoire de la ville. Valoriser l'esprit pionnier et l'initiative.	
Economie					Améliorer la qualité des projets grâce à la recherche scientifique.	
Participation					Intégrer la mémoire à la construction des futurs projets de la ville. Participer à un programme de recherche.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
Définition du cadre du projet						
Recueil de la mémoire						
Analyse et exploitation des résultats						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services	Christian François	
Partenaires techniques						
Maison du Patrimoine Oral, Université de Bourgogne - Maison des sciences de l'homme						
Coût estimatif						
Maison du Patrimoine Oral : 750 € par interview analysé en moyenne.						
Analyse par la Maison de Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne : 10 000 € plus participation de la Région Bourgogne.						
Indicateurs de suivi						
Liste des personnes interrogées. Rapport d'étude. Outils de communication créés.						

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen		
29	Objectif	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune		
	Action	11.2	Créer un fond d'archives sur le développement de la commune		
Définition de l'action					
Contexte					
Initiée en 1959, la transformation du village de Quetigny en ville nouvelle a nécessité la création d'outils et la mobilisation de diverses ressources humaines ou techniques. Les documents retraçant cette histoire sont dispersés et ne sont pas répertoriés. Après un demi-siècle de développement urbain, il semble utile de recueillir et d'organiser ces documents pour mieux comprendre l'identité de Quetigny et pour nourrir les projets de développement à venir.					
Descriptif du projet					
Créer un fond d'archives sur la construction de la ville. Différents types de documents existent pour retracer l'histoire de la ville nouvelle de Quetigny. Un groupe de travail sera constitué pour créer un fond d'archives qui tentera de les recenser, de les collecter et de les rassembler pour leur conservation et leur étude.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°28 sur le recueil de la mémoire des pionniers, n°31 sur la réalisation d'ouvrage ou d'animation pour valoriser l'identité quetignoise, n°30 sur l'organisation de parcours de découverte, n°36 sur l'éducation au développement durable, n°42 sur l'intégration du développement durable dans les documents stratégiques. Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.					
Public visé					
Mairie, acteurs du développement de la ville, habitants					
Liens avec les finalités du développement durable					
			La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère		
			La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources		
X			La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations		
X			L'épanouissement de tous les êtres humains		
			Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables		
Effets positifs attendus					
Environnement				Mieux connaître le fonctionnement de la ville.	
Social				Mieux connaître l'histoire de la ville et son fonctionnement	
Economie				Améliorer la qualité des projets futurs.	
Participation				Intégrer la mémoire à la construction des futurs projets de la ville. Mobiliser les différents acteurs de l'histoire de la ville.	
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Créer un groupe de travail					
Collecter et répertorier les archives					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjoint à la culture	Action culturelle		Direction Générale des Services	Christian François	
Partenaires techniques					
Personnes qualifiées de la commune, structures d'urbanisme et d'histoire					
Coût estimatif					
Créer un groupe de travail : temps de travail agents. Collecter et répertorier les archives : à définir.					
Indicateurs de suivi					
Création du groupe de travail et composition. Création du fond d'archives et contenu.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
30	Objectif	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune		
	Action	11.3	Organiser des parcours-découvertes de la commune		
Définition de l'action					
Contexte					
Le patrimoine de Quetigny est principalement lié à son histoire récente et se traduit dans son urbanisme et son architecture. L'organisation des quartiers, les différents types d'habitat, la pâte de verre et les couleurs qui couvrent le centre de la ville sont des éléments de son identité. Le patrimoine culturel de Quetigny existe et la ville possède une identité qui lui est propre mais n'est pas mise en avant auprès des habitants et des personnes qui fréquentent son territoire. Il semble nécessaire de valoriser ce patrimoine particulier afin de favoriser le sentiment d'appartenance à la commune et de favoriser l'engagement citoyen des habitants et des acteurs locaux.					
Descriptif du projet					
11.3.1. Organiser des visites du patrimoine architectural de Quetigny pour valoriser l'histoire spécifique de la commune. Une ou des visites commentées seront organisées, par exemple pour les journées du patrimoine, afin de faire redécouvrir l'histoire spécifique de la ville nouvelle de Quetigny. 11.3.2. Organiser différents types de parcours de découverte dans la ville (course d'orientation, course VTT, visite d'étudiants, exposition photo, parcours du parc Henri Detang au Cromois...) pour valoriser la diversité des quartiers de Quetigny et la facilité de déplacement sans voiture à l'intérieur de la ville.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°24 sur Quetigny sans ma voiture, n°28 : Recueillir la mémoire, n°29 : Créer un fond d'archive, n°31 : Faciliter la réalisation d'ouvrages sur Quetigny, n°34 : Valoriser et impliquer les associations locales, n°36 : Eduquer au développement durable.					
Public visé					
Habitants. Personnes et acteurs fréquentant la ville.					
Liens avec les finalités du développement durable					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
X					L'épanouissement de tous les êtres humains
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus					
Environnement					Mieux connaître son environnement immédiat.
Social					Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune.
Economie					Développer l'attractivité de la ville en valorisant son image.
Participation					Mobiliser les habitants. Mieux s'approprier la ville.
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Organiser des visites du patrimoine architectural					
Organiser différents types de parcours de découverte					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu		Commission municipale		Service	Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services	Christian François
Partenaires techniques					
Université de Bourgogne, Association Sportive de Quetigny, habitants et associations de Quetigny.					
Coût estimatif					
11.3.1. 1 000 € par an. 11.3.2. 1 000 € par an					
Indicateurs de suivi					
11.3.1. Nombre de visites du patrimoine organisées, nombre de participants. 11.3.2. Nombre et types de parcours de découverte organisés et nombre de participants.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen			
31	Objectif	11	Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune			
	Action	11.4	Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations pour valoriser l'identité quetignoise			
Définition de l'action						
Contexte						
L'histoire récente de Quetigny est peu documentée, mis à part le livre de M. Vouillot, ancien maire (<i>La ville contre les grands ensemble, l'expérience de Quetigny : d'une ville pionnière aux villes durables</i> , édition ADELS, 2007), mais qui n'est plus disponible actuellement et n'a pas été traduit. La commune souhaite faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations pour valoriser l'identité quetignoise en lien avec les actions entreprises par l'Agenda 21 ou pour ses partenaires comme la ville jumelle de Bous en Allemagne.						
Descriptif du projet						
Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations sur l'histoire et le patrimoine de Quetigny. A partir des différents travaux de collecte ou de valorisation, des travaux d'édition ou d'animation pourront être réalisés pour faire connaître l'histoire et le patrimoine de Quetigny. Exemple d'animation : mise à jour de la fiche wikipedia sur Quetigny avec les habitants et l'animation de l'association COAGUL. Exemple d'ouvrage : œuvre du coloriste Bernard Lassus à Quetigny.						
Liens avec d'autres projets						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°28 : Recueillir la mémoire, n°29 : Créer un fond d'archive, n°30 : Organiser des parcours de découverte, n°36 : Eduquer au développement durable, n°42 : Intégrer le développement durable dans les documents d'urbanisme et n°6 : Développer la présence de l'art dans le quotidien.						
Public visé						
Habitants. Acteurs du développement de Quetigny. Tous publics.						
Liens avec les finalités du développement durable						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
X					L'épanouissement de tous les êtres humains	
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Effets positifs attendus						
Environnement					Mieux connaître son environnement immédiat.	
Social					Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune.	
Economie					Développer l'attractivité de la ville en valorisant son image.	
Participation					Mobiliser les habitants. Mieux s'approprier la ville.	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
Faciliter la réalisation d'ouvrages ou d'animations						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X	
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la culture		Action culturelle		Direction Générale des Services		Christian François
Partenaires techniques						
Associations de Quetigny, auteurs.						
Coût estimatif						
3 000 € par an.						
Indicateurs de suivi						
Nombre et type d'ouvrages édités. Nombre et type d'animations, nombre de participants.						

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
32	Objectif	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	Action	12.1	Promouvoir la solidarité internationale et la coopération		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Le développement durable doit permettre d'agir localement en ayant une réflexion globale sur les enjeux, notamment ceux ayant trait à la coopération internationale ou aux différences Nord / Sud. Il y a plus de 20 ans, Quetigny engageait un plan d'action solidaire et économique au bénéfice de la ville malienne de Koulikoro, alors confrontée à une sécheresse chronique. Rejoint par la ville allemande de Bous, ce jumelage témoigne d'une volonté de travailler ensemble à un monde meilleur, plus fraternel et de rapprocher les peuples. Beaucoup d'actions concrètes de solidarité et de développement ont été réalisées afin de répondre aux besoins de la population malienne. Ces actions se poursuivent tout en sensibilisant et associant davantage les populations française, malienne et allemande aux projets des comités. Selon la Charte 2009-2013 élaborée en concertation entre les trois partenaires, la coopération est orientée en priorité dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement économique, de la culture et des rencontres et du développement durable (assainissement). Les activités du Jumelage-Coopération liant les 3 villes se partagent entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> des actions de coopération dans les domaines précisés par la Charte. des échanges culturels (voyages-découverte, chantiers-jeunes) et des rencontres amicales entre les trois villes. des rencontres entre les adhérents des Comités de Jumelage de Bous et de Quetigny. des temps forts du Jumelage lors du Forum (dernier week-end de mai), Palabres semaine Culturelle africaine (en Octobre) et le repas de rentrée. des rencontres scolaires avec Bous, et des échanges de correspondance avec Koulikoro. 					
Descriptif du projet					
12.1.1. Dans le cadre du comité de Jumelage Quetigny-Bous-Koulikoro, coopérer avec la municipalité de Koulikoro au Mali pour la mise en place d'un système de gestion des déchets.					
12.1.2. Participer à l'association Bourgogne Coopération et à ses initiatives pour mutualiser les initiatives de coopération et de solidarité internationales.					
12.1.3. Accueillir un Volontaire Ecologique Franco-Allemand pour animer le programme de biodiversité en ville, si possible originaire de la ville jumelle de Bous.					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°39 sur le commerce équitable et n° 36 sur l'éducation au développement durable.					
Public visé					
Habitants de Koulikoro, associations de solidarité internationale, comité de jumelage					
Liens avec les finalités du développement durable					
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
X					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
X					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
					L'épanouissement de tous les êtres humains
					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Effets positifs attendus					
Environnement					Améliorer la santé, en particulier des enfants, et la qualité de vie à Koulikoro
Social					Prise en compte des enjeux et impacts internationaux du développement durable et de nos actes
Economie					Participer à la création d'activités à Koulikoro
Participation					Travail en réseau avec des pays du Nord et du Sud, mieux se connaître entre habitants du Nord et du Sud
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Mise en place d'un système de gestion des déchets à Koulikoro					
Participer à l'association Bourgogne Coopération					
Accueil d'un Volontaire Ecologique Franco-Allemand					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité Comité de Jumelage		Jean-Louis Michel Stéphane Fournier
Partenaires techniques					
Comité de jumelage, Maison de Rhénanie-Palatinat					
Coût estimatif					
12.1.1. 79 000 € dont Ville de Quetigny : 8 000 €, Comité de jumelage de Bous : 3 000 €, Comité de jumelage de Quetigny : 17 000 €. 12.1.2. : temps de travail agents. 12.1.3. : 4500 € par an.					
Indicateurs de suivi					
12.1.1. Taux de réalisation d'un système de gestion des déchets. 12.1.2. Liste des participations aux initiatives de Bourgogne Coopération. 12.1.3. Accueil d'un VEFA					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
33	Objectif	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	Action	12.2	Impliquer les associations sportives dans un programme de développement durable		
Définition de l'action					
Contexte					
La mairie de Quetigny souhaite mobiliser les associations sportives sur une pratique sportive écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable. Le monde sportif doit être conscient du lien étroit entre la nature et l'exercice physique et s'interroger sur ce que sera la pratique sportive de demain. En effet, au niveau environnement, les activités sportives, sensibles aux pollutions peu compatibles avec une pratique saine et agréable, peuvent elles-mêmes être sources de nuisances telles que bruit, consommations excessives d'énergie, pollutions, encombrements voire désordres lors des compétitions, débris laissés par les pratiquants et les spectateurs, mais également d'émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements sur les lieux d'entraînements ou de compétitions. Au quotidien, le monde sportif peut donc initier et encourager des dispositions favorisant la prise en compte de l'environnement et du développement durable					
Descriptif du projet					
Rédiger une charte du sport écocitoyen avec l'ensemble des associations sportives de Quetigny, portant par exemple sur la maîtrise de la consommation d'énergies, sur la préservation des ressources naturelles, sur la gestion des déchets, sur les achats et sur la communication éco-responsable.					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.1) du Grand Dijon. Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation à l'environnement et n°43 sur l'écoresponsabilité des services. Liens avec les initiatives de l'Office Municipal des Sports de Dijon et du Comité National Olympique et Sportif.					
Public visé					
Associations sportives de Quetigny, services municipaux					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					limiter l'impact des activités sportives sur la nature et l'utilisation des ressources naturelles
Social					Partager les enjeux du développement durable
Economie					Intégrer du développement durable dans les achats des associations, optimiser l'utilisation des équipements sportifs
Participation					Eduquer au développement durable, développer un projet en partenariat
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Impliquer les associations sportives					
Suivi de la charte					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint au sport	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Christophe Hlasny
Partenaires techniques					
Les associations sportives de Quetigny, CROS Bourgogne					
Coût estimatif					
Temps de travail agents.					
Indicateurs de suivi					
Evaluation annuelle de la charte lors d'un Comité Consultatif d'Animation.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
35	Objectif	12	Encourager l'implication des habitants dans des actions collectives		
	Action	12.4	Développer des actions communes avec la démarche de développement durable du collège Jean Rostand		
Définition de l'action					
Contexte					
Le collège Jean Rostand à Quetigny a participé au programme Ecosffere pour une démarche de développement durable dans les structures éducatives en Bourgogne d'Alterre Bourgogne, l'Agence régionale de l'environnement. Plusieurs actions d'écoresponsabilité ont été mises en place comme l'achat de produits d'entretien écolabélisés ou l'introduction de produits bio dans les menus. C'est une démarche pilote à l'échelle de la commune de Quetigny. La mairie de Quetigny souhaite promouvoir les initiatives de développement durable et s'engager elle aussi dans un programme d'écoresponsabilité.					
Descriptif du projet					
12.5. Soutenir la démarche du collège Jean Rostand de Quetigny en jumelant les deux démarches de développement durable de la commune et du collège. 12.6. Développer des actions communes et des échanges d'expériences entre l'Agenda 21 de la commune et le collège.					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.3) du Grand Dijon. Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable et n°43 sur l'écoresponsabilité des services.					
Public visé					
Collège, mairie					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Prise en compte de l'environnement dans la gestion quotidienne
Social					Amélioration des conditions de travail
Economie					Meilleure gestion des coûts environnementaux, anticipation de la réglementation
Participation					Valorisation du travail des agents et de l'exemplarité
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer des actions communes					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe	
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21	Développement Durable et Patrimoine		Mission Agenda 21	Benoit Kubiak	
Partenaires techniques					
Collège Jean Rostand					
Coût estimatif					
Temps de travail agents					
Indicateurs de suivi					
Nombre d'actions communes mise en œuvre.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
36	Objectif	13	Responsabiliser le consommateur		
	Action	13.1	Eduquer à l'environnement et au développement durable		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Le développement durable demande une modification profonde de nos comportements ce qui nécessite un accompagnement individuel ou collectif, pour les particuliers comme pour les professionnels, et ce quel que soit l'âge des personnes.</p> <p>Plusieurs initiatives ont déjà lieu sur Quetigny, mais ne sont pas coordonnées au sein d'une thématique d'éducation à l'environnement et au développement durable. La mise en place d'un Agenda 21, en lien avec de nombreux partenaires, demande de construire une meilleure connaissance des enjeux du développement durable et des différentes manières d'y répondre pour agir ensemble. La diversité des acteurs engagés dans l'Agenda 21 nécessite aussi d'avoir à la fois des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable qui touchent à la formation, à l'animation et à la sensibilisation.</p>					
Descriptif du projet					
<p>13.1.1. Développer un programme d'animations pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, pour tous publics (notamment employés municipaux, adultes, seniors...), par exemple dans les domaines de l'énergie, la biodiversité, la gestion des déchets, la solidarité, l'alimentation ou la santé avec les associations, l'appartement éco-pédagogique, le centre de loisirs, la ludothèque et les écoles. Les animations seront notamment complémentaires des actions de l'Agenda 21. Un programme annuel sera proposé et évalué en lien avec les services de la ville et les acteurs de la commune.</p> <p>13.1.2. Organiser une journée de « nettoyage de printemps » en commun avec les autres communes du Grand Dijon.</p> <p>13.1.3. Faire connaître les actions d'éducation au développement durable à destination des enfants proposées par Latitude 21, la maison de l'environnement et de l'architecture du Grand Dijon, et accueillir des expositions.</p>					
Liens avec d'autres projets					
<p>Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.1) du Grand Dijon.</p> <p>Liens avec les projets de Latitude 21 du Grand Dijon et le Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement d'Alterre Bourgogne.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 des axes B, C, D et E.</p>					
Public visé					
Tous publics					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Améliorer les connaissances des enjeux du développement durable
Social					Prendre en compte la diversité des enjeux pour mieux répondre à la demande, se former
Economie					Anticiper les changements et optimiser les gestions de projets
Participation					Apprendre, donner envie d'agir ensemble
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Développer un programme d'animations					
Organiser une journée de « nettoyage de printemps »					
Faire connaître les actions à destination des enfants proposées par Latitude 21					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service	Pilote	
Adjointe à l'action éducative	Action éducative		Pôle action éducative	Bénédicte Leseq	
Partenaires techniques					
Alterre Bourgogne, Grand Dijon, Latitude 21					
Coût estimatif					
<p>13.1.1. 2 000 € pour 4 accompagnements de projets énergie (sensibilisation des agents, charte du sport écocitoyens...), prestations de Bourgogne Energie Renouvelable dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible. Voir le détail des fiches des axes B à E pour les détails des autres actions. Budget estimatifs de 243 000 € pour 5 ans d'animation et d'éducation au développement durable. 13.1.2. Temps de travail agents. 13.1.3. Temps de travail agents.</p>					
Indicateurs de suivi					
<p>13.1.1. Nombre d'actions proposées. Nombre de participants. Thèmes abordés et lien avec l'Agenda 21. Liste des acteurs participants.</p> <p>13.1.2. Organisation de la journée et nombre de participants. 13.1.3. Nombre d'expositions sur Quetigny, nombre d'écoles participantes.</p>					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
37	Objectif	13	Responsabiliser le consommateur		
	Action	13.2	Développer l'activité de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny		
Définition de l'action					
Contexte					
L'ambition de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny est de fournir une information la plus complète possible au visiteur en lui démontrant concrètement comment il peut lui-même maîtriser en partie ses dépenses d'énergie et d'eau. En partenariat avec la CAF 21 et SCIC Habitat, le projet est ouvert à l'ensemble de la population de Quetigny et de la Côte-d'Or. La durée du projet est limitée à la pérennité du bâtiment qui l'accueille.					
Descriptif du projet					
13.2.1. Participer au pilotage et à l'animation de l'appartement éco-pédagogique de Quetigny. 13.2.2. Développer un programme d'animation annuel sur les thèmes eau-énergies mais aussi déchets (tri et prévention) et alimentation (bio et local) avec l'appartement éco-pédagogique.					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°36 sur l'éducation au développement durable, n°21 sur la lutte contre la précarité énergétique, n°22 sur la consommation énergétique dans l'habitat collectif, n° 23 sur les énergies renouvelables, n°16 sur la consommation d'eau potable, n°19 sur la sensibilisation des particuliers à la sobriété énergétique. Liens avec le Programme d'Intérêt Général « reconquête du parc privé ancien » et le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.1) du Grand Dijon.					
Public visé					
Habitants de Quetigny, associations, professionnels du secteur social					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Diminuer la consommation d'eau et d'énergie
Social					
Economie					Réduire les charges des particuliers
Participation					Education au développement durable
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Animation de l'appartement éco-pédagogique					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la solidarité	Solidarité		Pôle solidarité et action sociale		Direction de la solidarité
Partenaires techniques					
CCAS Quetigny, Caisse d'allocations familiales de Côte-d'Or, SCIC Habitat, Grand Dijon, Département de la Côte-d'Or, Centre Social et Culturel Léo Lagrange, Secours Catholique, Secours Populaire					
Coût estimatif					
13.2.1. Temps de travail agents. 13.2.2. 1 500 € pour 4 animations de type Tupperwatt, prestations de Bourgogne Energie Renouvelable dans le cadre d'une convention multi-actions avec cofinancements possible. Intervention des ambassadeurs du tri du Grand Dijon pour la partie déchets. 250 € pour une animation "ménagé écolo" par le CPIE de Bourgogne.					
Indicateurs de suivi					
Nombre d'animations. Nombre de visiteurs répartis par groupe. Nombre d'actions en partenariat. Bilan d'activité annuel.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial		
38	Objectif	13	Responsabiliser le consommateur			
	Action	13.3	Développer la consommation de produits bio ou locaux			
Définition de l'action						
Contexte						
Notre mode de consommation a un impact direct sur l'environnement et l'économie. En fonction de nos achats nous pouvons favoriser une agriculture locale ou biologique et participer à leur développement économique. Les achats de produits bio augmentent et il semble que les AMAP doivent faire face à des listes d'attente. A Quetigny, la Maison Familiale et Rurale organise chaque année un marché bio qui attire un public nombreux et un maraicher bio est installé et pratique la vente directe.						
Descriptif du projet						
13.3.1. Faciliter la création ou le développement d'Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou de vente de paniers bio en développant l'information et en facilitant la mise en relation des producteurs et des consommateurs.						
13.3.2. Augmenter la fréquence des marchés bio sur la commune, par exemple en créant un marché bio sur la place centrale.						
Liens avec d'autres projets						
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°9 sur les OGM, n°39 sur le commerce équitable, n°18 sur le développement de la production alimentaire périurbaine, n°36 sur l'éducation au développement durable. Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 5.1) du Grand Dijon.						
Public visé						
Producteurs bio, habitants de Quetigny						
Liens avec les finalités du développement durable						
					La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	
X					La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	
					La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
					L'épanouissement de tous les êtres humains	
X					Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Effets positifs attendus						
Environnement					Participer au développement d'une agriculture biologique ou locale	
Social					Développer une consommation citoyenne	
Economie					Développer la vente de produits bio	
Participation					Impliquer les consommateurs avec les producteurs	
Modalités de mise en œuvre						
Calendrier prévisionnel						
			2013	2014	2015	2016-2017
Augmenter la fréquence des marchés bio						
Faciliter la création ou le développement d'AMAP						
Niveau de maîtrise par la ville						
Financement		Accompagnement	X	Maîtrise directe		
Référents pour la mairie						
Elu		Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la vie associative		Sport et vie associative		Pôle action de proximité		Jean-Louis Michel
Partenaires techniques						
Maison Familiale et Rurale de Quetigny, Croix rouge – Pré vert, Ferme bio de la Noge						
Coût estimatif						
13.3.1. à définir. 13.3.2. 20 000 € par marché.						
Indicateurs de suivi						
13.3.1. Nombre d'inscrits dans les AMAP sur Quetigny, nombre de paniers livrés par an, nombre de personnes en liste d'attente pour un panier ou une AMAP.						
13.3.2. Nombre de marchés bio organisés chaque année. Nombre d'agriculteurs bio présents.						

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
39	Objectif	13	Responsabiliser le consommateur		
	Action	13.4	Promouvoir le commerce équitable		
Définition de l'action					
Contexte					
Les consommateurs, par les choix qu'ils réalisent, ont le pouvoir d'influer largement en faveur d'un développement économique durable. Par exemple, le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.					
Descriptif du projet					
13.4.1. Engager la commune dans une démarche de commerce équitable : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les achats de la mairie, connaître les produits disponibles, étudier une augmentation de la part des produits issus du commerce équitable dans les achats • Développer la sensibilisation par des animations pour différents publics • Promouvoir le commerce équitable : stand associatif à la mairie, dans les manifestations sur la commune, articles dans les publications communales... 13.4.2. Animer un groupe de travail Commerce Equitable à l'échelle de la commune avec l'ensemble des acteurs. 13.4.3. Obtenir le label international "territoire de commerce équitable".					
Liens avec d'autres projets					
Lien avec les fiches de l'Agenda 21 n°32 : Solidarité internationale, n°36 : Education au développement durable, n°43 : Ecoresponsabilité des services, n°38 : Développer la consommation de produits bio ou locaux. Lien avec le groupe de travail « commerce équitable » piloté par le Grand Dijon.					
Public visé					
Habitants, associations, entreprises, services municipaux					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Améliorer les conditions environnementales de production, réduire l'empreinte écologique de la commune
Social					Améliorer les conditions de vie des producteurs et de leur famille
Economie					Participer à des échanges commerciaux équitables, faire un choix politique pour les dépenses publiques
Participation					Développer des partenariats locaux, éduquer à l'environnement
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
	2013	2014	2015	2016-2017	
Engager la commune dans une démarche de commerce équitable					
Animer un groupe de travail à l'échelle de la commune					
Obtenir le label international "territoire de commerce équitable"					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement	X	Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Adjoint à la vie associative	Sport Vie associative		Pôle action de proximité		Jean-Louis Michel
Partenaires techniques					
Grand Dijon, associations de commerce équitable					
Coût estimatif					
13.4.1. Achats de la mairie : en fonction des marchés. Sensibilisation : 500 € par an pour 2 animations par une association. 13.4.2. et 13.4.3. : temps de travail agents.					
Indicateurs de suivi					
13.4.1. Part des achats de la commune pour des produits labellisés commerce équitable. Nombre d'actions de sensibilisation et publics participants. 13.4.2. Existence et composition d'un groupe de travail communal. 13.4.3. Obtention du label.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen		
40	Objectif	14	Développer le lien entre les habitants et l'action publique		
	Action	14.1	Dynamiser la démocratie locale		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Depuis les années 70, l'abstention progresse très régulièrement en France. Ce phénomène a amené les observateurs à parler d'une crise de la démocratie représentative. Autrement dit, la légitimité des élus, en tant que représentants des citoyens, pourrait être remise en cause face à la faible part de la population à l'origine de leur élection. L'idée d'une démocratie participative est alors peu à peu apparue, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer au-delà des urnes et participer plus activement à l'action publique locale.</p> <p>Ainsi la Ville de Quetigny a mis en place un certain nombre de dispositifs participatifs (réunions publiques, citoyens relais, commissions « menus », comités consultatifs...) ayant vocation à favoriser la participation des citoyens à l'action publique locale. Si la mobilisation obtenue reste relativement faible, ce type de sollicitations est sans doute à développer en complément du soutien au réseau associatif afin de favoriser l'engagement de chacun.</p>					
Descriptif du projet					
14.1.1. Rappeler les démarches de démocratie locale existantes telles que les Comités consultatifs animation, solidarité ou action éducative, l'Association des jeunes citoyens, les Citoyens Relais ou le Conseil local jeunes du Centre Social et Culturel Léo Lagrange.					
14.1.2. Faire un état des lieux sur les démarches de participation et de consultation de la mairie avec les associations et habitants de Quetigny.					
14.1.3. Développer une réflexion pour une plus grande participation des enfants ou des jeunes à la vie publique de la commune.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°34 : Valoriser et impliquer les associations locales, n°36 : Eduquer au développement durable, n°41 : Mieux informer les habitants, n°43 : développer un programme d'écoresponsabilité.					
Lien avec le programme « vivre ensemble » de la mairie.					
Public visé					
Associations et habitants, enfants et jeunes					
Liens avec les finalités du développement durable					
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					
Social					Faciliter le lien social
Economie					
Participation					Participation des habitants à la vie publique, développer la concertation
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Rappeler les démarches de démocratie locale existantes					
Etat des lieux sur les démarches de participation et de consultation					
Réflexion pour une plus grande participation des enfants ou des jeunes					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement		Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Maire	Bureau		Cabinet		Nicolas Zucchiatti
Partenaires techniques					
Comités consultatifs animation, solidarité et action éducative, l'Association des jeunes citoyens, les Citoyens Relais, Conseil local jeunes du Centre Social et Culturel Léo Lagrange					
Coût estimatif					
14.1.1. Temps de travail agent. 14.1.2. Temps de travail agent. 14.1.3. Temps de travail agent.					
Indicateurs de suivi					
14.1.1. Nombre d'actions de communication menées. 14.1.2 Taux de réalisation et bilan de l'état des lieux. 14.1.3. Création d'un groupe de réflexion et bilan.					

FICHE	Axe	D	Favoriser l'engagement citoyen	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial			
41	Objectif	14	Développer le lien entre les habitants et l'action publique				
	Action	14.2	Mieux informer les habitants sur les activités municipales et communales				
Définition de l'action							
Contexte							
La pluralité des acteurs de l'action publique (Mairie, Agglomération, Département, Région, Etat, ...) nuit à la compréhension de celle-ci par les habitants. Notons que cette complexité tend à s'accroître conjointement aux réformes en cours. La commune, en tant que territoire de proximité, a un rôle à jouer afin d'expliquer à ses habitants les actions menées grâce à leur contribution et en leur faveur.							
Descriptif du projet							
14.2.1. Maintenir l'édition de « l'écho », une publication financée par la mairie pour la libre expression des associations. 14.2.2. Faire mieux connaître les actions des services municipaux et les compétences communales en ouvrant les portes des services pour des visites du public. 14.2.3. Recenser et valoriser les actions exemplaires de développement durable déjà en cours menées par les services municipaux en organisant des visites de sites ou en éditant des fiches de synthèse pour les habitants. 14.2.4. Créer des lieux d'information pour les actions municipales et associatives : affichage de messages électroniques et panneaux pour le collage d'affiches. 14.2.5. Développer l'information par mailings ciblés auprès des habitants. 14.2.6. Développer le portail Internet de la mairie « espace famille » 14.2.7. Créer un groupe de réflexion entre les différents services concernés pour faciliter la communication des actions municipales envers la population.							
Liens avec d'autres projets							
Liens avec les fiches actions de l'Agenda 21 n°36 : Eduquer au développement durable, n°40 : Dynamiser la démocratie locale, n°43 : Développer l'écoresponsabilité des services.							
Public visé							
Habitants de Quetigny							
Liens avec les finalités du développement durable							
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère						
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources						
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations						
	L'épanouissement de tous les êtres humains						
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables						
Effets positifs attendus							
Environnement					Améliorer la qualité de l'environnement urbain en faisant connaître les actions en cours		
Social					Mieux faire connaître les services proposés aux habitants, valoriser le travail des agents		
Economie					Optimiser le fonctionnement des services municipaux en faisant connaître leurs actions auprès des habitants		
Participation					Développer l'information sur l'action publique, engager les habitants aux côtés des services municipaux		
Modalités de mise en œuvre							
Calendrier prévisionnel							
				2013	2014	2015	2016-2017
Maintenir l'édition de « l'écho », ouvrir les portes des services pour des visites du public, éditer des fiches de synthèse pour les habitants.							
Créer des lieux d'information, développer l'information par mailings ciblés, développer le portail Internet « espace famille »							
Créer un groupe de réflexion entre les différents services							
Niveau de maîtrise par la ville							
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X		
Référents pour la mairie							
Elu	Commission municipale			Service		Pilote	
Maire	Bureau			Cabinet		Nicolas Zucchiatti	
Partenaires techniques							
Comité consultatif d'animation							
Coût estimatif							
14.2.1. 8 000 € par an. 14.2.2. temps de travail agents. 14.2.3. temps de travail agents. 14.2.4. Affiches électroniques : voir fiche 18. Panneaux pour collage : dans le marché de signalétique en cours. 14.2.5. Temps de travail agents. 14.2.6. 5 000 € 14.2.7. temps de travail agents.							
Indicateurs de suivi							
14.2.1. Publication de « l'écho ». 14.2.2. Nombre et thèmes des portes ouvertes, nombre de participants. 14.2.3. Nombre de fiches éditées et mode de diffusion. 14.2.4. Installation de panneaux affichage de messages électroniques et de panneaux pour le collage d'affiches. 14.2.5. Création de liste de mailings 14.2.6. Nombre de services disponibles via le portail Internet « espace famille ». 14.2.7. Création du groupe de réflexion et bilan d'activité.							

FICHE	Axe	E	Une commune durable	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
42	Objectif	15	Favoriser un développement durable à Quetigny		
	Action	15.1	Intégrer le développement durable dans les documents stratégiques de la commune		
Définition de l'action					
Contexte					
La ville nouvelle de Quetigny a été construite à partir de 1959 dans le but de contrôler son développement afin d'en faire une ville à la campagne, illustrée par le slogan « un logement, un emploi, un arbre ». Imaginée avant le choc pétrolier, la ville doit maintenant s'adapter aux enjeux du XXIème siècle. L'Agenda 21 initié fin 2009 fait suite à d'autres projets (révision du Plan Local d'Urbanisme 2003-2005, Programme de Rénovation Urbaine 2005-2009). Les ateliers participatifs menés en 2010 et 2011 ont proposé plusieurs actions et réflexions dont l'ampleur ou l'application semblent plus adaptées au cadre du PLU ou même à un nouveau projet de ville. Le choix a été fait d'utiliser l'Agenda 21 comme un outil de réflexion global pour intégrer le développement durable dans le fonctionnement de la ville et de préciser au sein du présent plan d'action une série de réalisations concentrées sur une période brève de 2013 à 2017.					
Descriptif du projet					
15.1.1. Intégrer les réflexions qui ont eu lieu lors de la préparation de l'Agenda 21 pour la définition du nouveau projet de ville et la révision du Plan Local d'Urbanisme. 15.1.2. Animer des ateliers et des conférences en faisant intervenir des associations et des professionnels pour nourrir le projet de ville auprès des élus ou de la population.					
Liens avec d'autres projets					
Liens avec la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Liens avec le SCoT du dijonnais. Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 4.1) du Grand Dijon. Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°6 sur la présence de l'art dans le quotidien, n°36 sur l'éducation au développement durable, n°28 sur le recueil de la mémoire des pionniers, n°29 sur la création d'un fond d'archive, n°31 faciliter la réalisation d'ouvrage.					
Public visé					
Elus, associations, entreprises, habitants de Quetigny.					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Prise en compte des enjeux de protection de l'environnement
Social					Développer la mixité sociale et intergénérationnelle, réduire les inégalités
Economie					Maintenir l'attractivité et l'emploi à Quetigny, prévenir l'impact du coût de l'énergie
Participation					Développer la formation et l'intégration des acteurs locaux dans la définition des projets
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Intégration du développement durable et animations					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Maire	Bureau municipal		Direction Générale des Services		Christian François
Partenaires techniques					
Services de l'Etat, Département, Région, Grand Dijon, Alterre Bourgogne, Université de Bourgogne, SCIC Habitat Associations, entreprises et habitants de Quetigny					
Coût estimatif					
15.1.1. Temps de travail agents de la mairie. Etude pour la prise en compte Energie-climat dans la révision du PLU : 30 000 € par le Grand Dijon, hors édition d'un guide pratique. 15.1.2. 3 000 € par an.					
Indicateurs de suivi					
15.1.1. Contenu du PADD du PLU. 15.1.2. Nombre et thèmes des animations, types et nombre de participants.					

FICHE	Axe	E	Une commune durable	Fiche participant au Plan Climat Energie Territorial	
43	Objectif	16	Vers une mairie exemplaire		
	Action	16.1	Adopter et animer un programme d'éco-responsabilité		
Définition de l'action					
Contexte					
<p>Le principe d'éco-responsabilité s'inscrit dans une approche globale de prise en compte des enjeux du développement durable avec l'Agenda 21. Les administrations sont les premières à devoir assumer plusieurs responsabilités : une responsabilité environnementale, une responsabilité sociale et une responsabilité économique. Il s'agit, non seulement de préserver l'environnement, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la réalisation d'économies budgétaires. Il s'agit également de convaincre les personnels des collectivités de la nécessité d'adopter d'autres comportements au quotidien.</p> <p>Afin qu'une véritable dynamique puisse désormais s'engager sur l'ensemble de la commune, la mairie doit montrer l'exemple et intégrer les enjeux du développement durable dans ses politiques publiques mais aussi dans son fonctionnement quotidien. A cet égard, il convient notamment que les administrations limitent les impacts sur l'environnement de leurs activités, évoluent vers d'autres modes de consommation, et réduisent les gaspillages de toute nature.</p> <p>Des actions sont déjà mises en place par les services depuis plusieurs années, d'autres ont été identifiées lors de la préparation de l'agenda 21. Il a semblé nécessaire de proposer une réflexion globale sur ce thème fin d'élaborer un programme cohérent d'écoresponsabilité en interne.</p>					
Descriptif du projet					
<p>16.1.1. Développer l'exemplarité de la mairie en matière d'intégration du développement durable.</p> <p>16.1.2. Engager les agents et les élus dans une démarche de développement durable avec la définition d'un programme d'écoresponsabilité pour réduire l'impact des services sur l'environnement et le climat, optimiser les dépenses et améliorer les conditions de travail.</p>					
Liens avec d'autres projets					
<p>Lien avec le Plan Climat Energie Territorial (axe 6.1) du Grand Dijon.</p> <p>Liens avec les fiches de l'Agenda 21 n°9 sur les OGM, n°11 sur les oiseaux en ville, n°26 sur le plan de déplacement entreprise, n°36 sur l'éducation au développement durable, n°15 sur le compostage, n°39 sur le commerce équitable, n°41 sur l'information des habitants sur les activités municipales, n°14 sur la pollution lumineuse, n°18 sur la production alimentaire péri-urbaine, n°34 sur la valorisation des associations, n°40 sur la démocratie locale.</p>					
Public visé					
Services municipaux					
Liens avec les finalités du développement durable					
X	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère				
X	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources				
X	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations				
X	L'épanouissement de tous les êtres humains				
X	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables				
Effets positifs attendus					
Environnement					Limiter l'impact environnemental des services
Social					Développer une meilleure prise en compte des inégalités, améliorer les conditions de travail
Economie					Développer l'efficacité et prévoir l'impact des nouveaux enjeux de développement durable
Participation					Responsabiliser les agents, développer des relais écoresponsables au sein des services
Modalités de mise en œuvre					
Calendrier prévisionnel					
		2013	2014	2015	2016-2017
Définition d'un programme					
Mise en place du programme					
Niveau de maîtrise par la ville					
Financement	X	Accompagnement		Maîtrise directe	X
Référents pour la mairie					
Elu	Commission municipale		Service		Pilote
Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21	Développement Durable et Patrimoine		Direction Générale des Services		Christian François
Partenaires techniques					
Centre national de la fonction publique territoriale					
Coût estimatif					
16.1.2. Accueil d'un stagiaire pour l'accompagnement : 1500 €. 16.1.2. Mise en place des premières actions : 2000 € par an.					
Indicateurs de suivi					
Définition d'un plan d'action. Nombre de formations pour les agents. Listes des actions mises en place. Création d'un tableau de suivi interne.					

Actions du Plan Climat Energie Territorial prenant place dans le programme d'éco-responsabilité de l'Agenda 21.

Fiche PCET	Thème du PCET	N action PCET	Action programmé dans le PCET de Quetigny	Description de l'action ou lien avec le plan d'action de l'Agenda 21 de Quetigny	Statuts
1	Stratégie	1.3	Réaliser un bilan interne (responsabilités directes et compétences) de vos consommations et productions énergétiques et émissions de GES	16.1. Mission du Conseiller en Energie Partagé par convention avec le Grand Dijon en lien avec les services techniques de la Ville de Quetigny	Actions prévues
2	Formation, sensibilisation et communication	2.1	Sensibiliser et former les élus et services	16.1. Formation au tri des déchets en 2013 pour les agents de la Ville	En cours
3	Urbanisme et aménagement	3.4	Gérer les eaux pluviales	16.1. En plus des aménagements réalisés sur la commune, gestion du parking de la salle festive sur place sans bassin de rétention.	En cours
5	Gestion, production et distribution d'énergie	5.1	Suivre et contrôler ses consommations fluides (énergie et eau)	16.1. Mission du Conseiller en Energie Partagé par convention avec le Grand Dijon en lien avec les services techniques de la Ville de Quetigny	Actions prévues
		5.2	Optimiser l'entretien et l'exploitation de ses installations techniques d'énergie		
		5.3	Développer les énergies renouvelables thermiques et électriques (EnR) sur le patrimoine public		
		5.4	Optimiser l'éclairage public		
6	Patrimoine public	6.1	Élaborer une stratégie patrimoniale	16.1. Mission du Conseiller en Energie Partagé par convention avec le Grand Dijon en lien avec les services techniques de la Ville de Quetigny	Actions prévues
		6.2	Construire et rénover le patrimoine bâti en prenant en compte l'adaptation aux changements climatiques		
7	Agriculture	7.3	Développer des circuits courts de proximité optimisés	16.1 Développer la part des produits locaux, de saisons ou de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire	Actions prévues
8	Espaces verts, naturels et biodiversité	8.1	Utiliser des produits respectueux de l'environnement et organiser une gestion différenciée des espaces verts.	16.1. Plan de gestion des espaces verts de la commune en zéro-phyto et lutte biologique intégré	En cours
9	Consommation éco-responsable	9.2	Appliquer une procédure de gestion des achats éco-responsables	16.1. Adopter une charte d'achat éco-responsable.	Actions prévues
		9.3	Adapter les menus de la restauration collective	16. 1. Développer la part des produits locaux, de saisons ou de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire.	Actions prévues
10	Déchets	10.1	Améliorer la politique de tri et de recyclage des déchets	16.1. Mise en place du tri des déchets dans les locaux de la Ville de Quetigny	En cours
12	Risques	12.3	S'adapter à la sécheresse	16.1. Gestion des Espaces Verts en zéro-phyto, arrosage goutte-à-goutte et Lutte biologique intégré.	En cours
		12.4		16.1. Gestion des eaux de pluies sur place pour la nouvelle salle festive.	En cours

Note de version

Version	Date	Note	Modifié par
V 1.0.	19 mars 2013	Vote du plan d'action par le conseil municipal	Benoit Kubiak
V 1.1.	6 mai 2013	Mise à jour des coûts estimatifs et des liens de transversalités.	Benoit Kubiak
V 1.2.	25 septembre 2013	Intégration du Plan Climat Energie Territorial	Benoit Kubiak